

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3543 - MARDI 30 JUILLET 2019

SANTÉ PUBLIQUE

De nouvelles stratégies de lutte contre Ébola

Depuis la prise de décision par l'Organisation mondiale de la santé de considérer l'épidémie d'Ébola en RDC comme une urgence, toute la communauté internationale se mobilise. Pour renforcer le leadership dans la lutte contre cette dixième épidémie, le président de la République a mis en place un secrétariat technique du comité

multisectoriel de la riposte contre cette maladie. Ce secrétariat devra coordonner la riposte sur le terrain dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Une délégation dudit secrétariat s'est rendue, le 27 juillet, à Goma (Nord-Kivu) pour mettre en place de nouvelles stratégies de lutte contre l'épidémie.

Page 5



FORUM SUR L'ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

Un fonds en gestation pour faciliter l'octroi des crédits aux jeunes

Intervenant le 27 juillet à la 5e édition du forum entrepreneurial organisé à Abuja (Nigeria) à l'initiative de la Fondation de l'homme d'affaires nigérian Tony Elumelu, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a, devant ses homologues le Rwandais Paul Kagame et le Sénégalais Macky Sall, mis un accent particulier sur la valorisation du capital humain par la promotion

des jeunes. Et d'annoncer la création sous peu d'un fonds de garantie qui permettra aux banques de faciliter l'octroi des crédits aux jeunes. Le chef de l'État pense ainsi couvrir les risques que les banques hésitent à prendre pour financer des projets des jeunes en matière d'entrepreneuriat aux fins de booster leur génie créateur.

Page 3

FCC-CACH

Les pro-Kabila continuent à dicter la cadence

La coalition pour la gestion commune du pays conclue entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) ne tient plus que par la volonté de Félix Tshisekedi et Joseph Kabila, à ce jour partenaires dans une coalition contenant paradoxalement les ingrédients d'une cohabitation qui ne dit pas son nom.

Avec une majorité confortable à l'Assemblée nationale, en plus d'avoir dans son giron les provinces, le FCC vient de rééditer l'exploit en plaçant au perchoir du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, réputé incarner



Les membres du comité stratégique du FCC

sa ligne pure et dure. Entre-temps, d'autres cadres de ce regroupement politique sont pressentis, dans le

prochain gouvernement, aux commandes des postes-clés de l'appareil de l'État.

Page 2

FOOTBALL

Cédric Bakambu : « Florent Ibenge n'est plus l'homme de la situation »

C'est sans ambages que l'international congolais a dit tout haut, dans une interview accordée à So foot publiée le 29 juillet, ce qu'il pense du sélectionneur Florent Ibenge et du président de la Fédération congolaise de football association, Constant Omari. Pour l'avant-centre de Beijing Gohan, la RDC n'a plus progressé depuis la

CAN/2015 en Guinée équatoriale où elle a occupé la troisième marche du podium. Parlant de Claude Makelele pressenti à la tête du staff technique, Cédric Bakambu dit ne pas être contre l'idée de le voir entraîner les Léopards et estime qu'il serait un honneur pour lui de se faire entraîner par l'ancien joueur du Real de Madrid. Page 5



COALITION FCC-CACH

Les pro-Kabila continuent à dicter la cadence

La coalition pour la gestion commune de la Res publica conclue entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) évolue tant bien que mal nonobstant les derniers soubresauts ayant failli emporter la digue. Une coalition qui ne tient plus que par la volonté de deux hommes, Félix Tshisekedi et Joseph Kabila, jusqu'à ce jour partenaires dans une coalition qui contient curieusement les ingrédients d'une cohabitation qui ne dit pas son nom.

Malgré moult incidents de parcours créés par leurs regroupements politiques respectifs, ces deux leaders maintiennent néanmoins le cap en soufflant le chaud et le froid dans un deal qui ne leur offre pas suffisamment de possibilité d'affranchissement. Au-delà des apparences qu'ils veulent sauver, la coalition souffre dans son évolution à cause de l'hypocrisie et du manque de franchise du FCC qui ne cesse de tirer la couverture de son côté au mépris des principes censés guider une coalition. Avec une majorité confortable à la chambre basse du Parlement, en plus d'avoir dans son giron les provinces, le FCC vient de rééditer l'exploit au Sénat en plaçant au perchoir de l'institution, Alexis Thambwe Mwamba, réputé incarner la ligne pure et dure de la «*Kabilie*».

Cette frénésie boulimique du FCC procède d'un plan savamment monté par ses stratèges, à en croire des indiscretions. Vis-à-vis d'un chef de l'État qui ne lui rassure guère et dont les propos de déboulonnage du «*système Kabila*» est pris très au

sérieux par ceux à qui ils sont destinés, le FCC veut s'aménager, d'ores et déjà, un espace de sécurisation pour se mettre à l'abri d'un éventuel tsunami. Ainsi, le Parlement se présente comme le meilleur endroit pour contrer, à tout moment, le dessein nourri par Félix Tshisekedi. D'où sa mainmise sur les deux chambres du Parlement, quitte à riposter éventuellement en brandissant le spectre des poursuites et de mise en accusation du chef de l'État conformément à l'article 165 de la Constitution, soutiennent nombre d'analystes.

Un projet qui, au terme de la loi fondamentale, ne peut se matérialiser que si la décision requiert la majorité de deux tiers des membres du Parlement composant le congrès (art.166). Une manière pour le FCC de riposter à l'épouvantail de la dissolution par le chef de l'État de l'Assemblée nationale (art.148) que ne cesse de brandir ses partisans. Du berger à la bergère, dirait-on. Il y a également angoisse sous roche, à considérer l'obstination du FCC à avoir dans son escarcelle le ministère de la Justice, comme pour dire que tout se tient. Entretemps, les hommes de Joseph Kabila sont pressentis, dans le prochain gouvernement, aux commandes des postes-clés de l'appareil sécuritaire, judiciaire et économique du pays, avec une mainmise importante sur les intérêts miniers congolais, à en croire des indiscretions. Comme quoi, la méfiance ressentie de part et d'autre continue à réguler cette association de circonstance qui n'a de co-

alition que de nom.

Pérenniser la «*Kabilie*»

À la fin, ce qui importe pour le FCC, c'est de pérenniser le «*système Kabila*» en garantissant son hégémonie sur la scène politique. En réalité, tout est mis en place pour tenir en respect le chef de l'État que l'on veut réduire à sa plus simple expression, révèlent des informations de coulisse. En somme, avancent certains analystes, la «*Kabilie*» veut s'offrir la possibilité de peser sur la donne politique avec les deux chambres législatives aux ordres qui pourraient, si nécessaire, modifier les lois et permettre un éventuel retour aux affaires de l'ex-président devenu sénateur à vie. Très minoritaire en sièges au Sénat et à l'Assemblée nationale, le Cach assiste impuissant à la mise en place de ce projet funeste.

Face à l'évidence, et en lieu et place d'une résignation suicidaire, le regroupement politique de Félix Tshisekedi devrait lorgner à présent vers ce que les praticiens du droit qualifient de «*majorité de fait*», celle qui siège dans l'hémicycle et qui est à la fois dynamique et mouvante, car elle est soumise de manière permanente aux pressions externes et internes du Parlement. C'est cette majorité parlementaire migratoire composée des députés indépendants d'esprit, pense-t-on, qui va certainement constituer un soutien indéniable aux différents projets du président de la République, Félix Tshisekedi.

Alain Diasso

OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE

Visite d'inspection du PCA Placide Tshisumpa au Kongo central



Placide Tshisumpa et les agents et cadre de l'OCC du Kongo Central et de contrôle, et que la direction générale est un organe d'exécution de décisions. Et cela fait deux ans que, dans le cadre de ses prérogatives, il a entrepris des missions au sein des entités pour pouvoir palper du doigt les réalités de problèmes de l'OCC. Aussi ne pouvait-il pas décider seul dans son bureau sans pourtant affronter la masse laborieuse qu'il a sensibilisée à faire un travail de qualité, à respecter les résolutions du Conseil d'administration. Et aujourd'hui, le canard boiteux d'hier est une entreprise viable grâce au travail abattu par le personnel. Et cela a facilité les choses pour procéder au redressement de l'office.

Le directeur général et président du conseil d'administration de cet office, Placide Tshisumpa Tshuakatumba, s'est rendu au Kongo central pour constater les difficultés et les progrès réalisés par la direction provinciale de l'entreprise publique dans cette partie du pays.

Placide Tshisumpa Tshuakatumba a effectué du 20 au 30 juillet une visite d'inspection de travail à la direction provinciale de l'Office congolais de contrôle (OCC) afin de s'imprégner des réalités de fonctionnement des différents services de l'office au Kongo central. Au cours de cette visite, il a devisé avec la délégation syndicale, le comité des mamans et d'autres services de l'entreprise.

Le directeur général est allé au chantier Nkala-Nkala, au laboratoire, et s'est rendu compte de l'avancement des travaux de construction de la chambre froide. Il a aussi visité Sep Congo à Ango-Ango. Le PCA a tâté du doigt les réalités de l'OCC/Kongo central à Matadi, Boma, Moanda et enfin Lukala. Il a constaté les difficultés de l'OCC/Kongo central, la vétusté de matériels du laboratoire. Il a promis à l'avenir d'envoyer de nouveaux équipements pour pouvoir protéger les services, améliorer les salaires des agents et cadres et garantir la vie des retraités.

Placide Tshisumpa a rappelé que le conseil d'administration est un organe de décision, d'orientation

et de contrôle, et que la direction générale est un organe d'exécution de décisions. Et cela fait deux ans que, dans le cadre de ses prérogatives, il a entrepris des missions au sein des entités pour pouvoir palper du doigt les réalités de problèmes de l'OCC. Aussi ne pouvait-il pas décider seul dans son bureau sans pourtant affronter la masse laborieuse qu'il a sensibilisée à faire un travail de qualité, à respecter les résolutions du Conseil d'administration. Et aujourd'hui, le canard boiteux d'hier est une entreprise viable grâce au travail abattu par le personnel. Et cela a facilité les choses pour procéder au redressement de l'office.

Placide Tshisumpa a exhorté les agents et cadres à continuer sur la bonne lancée pour le redressement total de cette entreprise publique à caractère scientifique et technique. Il a félicité la direction provinciale pour la qualité de travail abattu, et il a annoncé la grande mesure prise par le conseil d'administration pour les investissements et la formation du personnel. En épurant les arriérés de compte final de cas décès, des retraités qui datent d'une année, le PCA a fourni des efforts pour régler les dettes des agents ; et les cas de recours en promotion de grades seront tous analysés, a-t-il promis. Placide Tshisumpa a enfin demandé aux opérateurs économiques de faire confiance à l'OCC.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORUM SUR L'ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

Félix Tshisekedi annonce la création d'un fonds pour l'octroi des crédits aux jeunes

Le fonds, à en croire le chef de l'Etat, permettra de booster le génie créateur des jeunes et la croissance que le pays attend de cette catégorie de la population.

Intervenant le 27 juillet à la 5e édition du forum entrepreneurial organisé à Abuja (Nigéria) à l'initiative de la Fondation de l'homme d'affaires nigérian Tony Elumelu, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a, devant ses homologues rwandais Paul Kagame et le Sénégalais Macky Sall, sans oublier le président du groupe de la BAD, le Dr Akinwimi Adesina, mis un accent particulier sur la valorisation du capital humain par la promotion des jeunes.

Le chef de l'Etat s'est fait le défenseur de la cause des jeunes dont l'avenir n'incite pas à l'optimisme au regard de l'environnement peu propice que leur offrent les sociétés africaines, sans des politiques incitatives pouvant booster leur génie créateur. En réaction à une préoccupation de l'assistance sur l'accès des jeunes congolais aux crédits et les efforts du gouvernement pour baisser les taux d'intérêts jugés exorbitants, l'orateur a annoncé, séance tenante, la création d'ici fin juillet d'un fonds de garan-



Félix Tshisekedi à la 5e édition du Forum sur l'entrepreneuriat

tie. Ce fonds, a-t-il précisé, permettra aux banques de faciliter l'octroi des crédits aux jeunes. Félix Tshisekedi pense, par ce fonds, couvrir les risques que les banques hésitent à prendre pour financer des projets des jeunes en matière d'entrepreneuriat. En effet, rares sont les institutions financières qui prennent le risque de les financer. La plupart hésitent à octroyer des microcrédits aux jeunes, parce qu'ils n'offrent pas, d'après elles, une garantie de succès. Ce fonds, a ajouté le chef de l'Etat, permettra « de

booster le génie créateur des jeunes et permettre la croissance que nous attendons de cette catégorie de la population. Cela mettra aussi fin à la fuite de nos cerveaux ». Toutefois, il a rassuré sur le fait que le gouvernement veillera à ce que les banques ne dépassent pas les 5% de taux d'intérêt. Et de poursuivre : « Pour développer nos pays, nous avons un atout majeur, au-delà de nos richesses et potentialités, c'est la population, surtout sa jeunesse. Nous devons tout mettre en œuvre pour garder ces en-

fants du pays chez eux, en leur permettant, par un encadrement responsable, de pouvoir investir là où ils sont. De la sorte, nous allons accélérer le développement ». Faisant un clin d'œil aux investisseurs nigériens et autres, il les a invités à ne pas hésiter à scruter des possibilités d'aller faire des affaires en RDC. « J'ai vu ici qu'il y a des banquiers, des femmes et hommes d'affaires intéressés par le secteur énergétique par l'agriculture, par les mines, j'aimerais dire qu'il y a de la place pour tous ceux-là en RDC

», leur a-t-il dit. Un appel de pied qui n'est pas tombé dans les oreilles des sourds.

Notons que les propos tenus par le chef de l'Etat au cours de ce forum s'inscrivent en droite ligne de son programme quinquennal qui accorde une place de choix à l'entrepreneuriat des jeunes. Soucieux du sort des jeunes diplômés qui généralement tournent les pouces après la fin de leurs études secondaires et universitaires, faute des débouchés, Félix Tshisekedi entend œuvrer pour capitaliser leurs atouts afin de les rendre éligibles au marché du travail ou celui de l'entrepreneuriat. Il est pour l'innovation dans l'accès aux marchés publics pour les jeunes diplômés soutenue par un vaste programme national de promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes. Un financement ambitieux et maîtrisé pourra alors soutenir ces engagements que le chef de l'Etat est déterminé à tenir pour le bien de la jeunesse congolaise. Notons que près de cinq mille entrepreneurs africains ont aussi participé à ce forum dont une cinquantaine des Congolais qui ont accompagné le chef de l'Etat.

Alain Diasso

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Des diplômés remis aux élèves de la promotion Denis Mukwege

Dans un message vidéo, le parrain de cette promotion, le médecin congolais, a appelé ces lauréats à plus de déterminations et d'actions, saluant leur engagement derrière la cause des droits de l'homme.

Soixante-quinze élèves de vingt-trois différentes nationalités de la promotion Denis Mukwege ont reçu, le 25 juin 2019, leurs diplômes de fin de scolarité à l'École nationale d'administration (ENA) à Strasbourg, en France. C'était lors d'une cérémonie organisée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles la vice-présidente de la région Grand Est, le président du tribunal de grande instance de Strasbourg, la représentante de l'Eurométropole de Strasbourg, le président de l'université de Strasbourg et les représentants du corps diplomatique à Strasbourg.

Le parrain de cette promotion, le Dr Denis Mukwege, bien qu'absent à cette cérémonie car pris dans le programme de l'Université où il enseigne, en RDC, avait quand même envoyé un message vidéo dans lequel il avait félicité les lauréats et les appeler à plus d'action. « Vous avez fait un choix de vous aligner derrière une cause, de mener un combat contre les viols et violences sexuelles utilisés comme armes de guerre, un combat pour le respect



Cérémonie de remise des diplômes à la promotion Mukwege/ENA

des droits humains, les droits des femmes, pour la justice et pour la paix. Par cet acte, vous témoignez du rapprochement envers ceux qui souffrent, envers celles qui, face au mal, n'ont eu personne à leur chevet. Vous refusez de rester indifférents face à cette barbarie dont sont victimes les femmes et les enfants, pas seulement en RDC mais bien aux quatre coins de notre planète. Au nom de toutes ces victimes, je vous exprime toute ma reconnaissance. Je compte beaucoup sur vous. Votre engagement pris dans une école qui, depuis des décennies, forme des décideurs de demain est très symbolique. Ces femmes qui souffrent des violences humaines continueront à compter sur vous, sur votre soutien et votre décision et toutes les décisions qui influenceront probablement notre

futur à tous. Bon courage dans votre travail de maintenant et des années à venir car l'avenir de notre futur dépend du courage de chacun de nous », a dit le médecin directeur de l'hôpital de Panzi, dans l'est de la RDC, qui s'est dit très touché d'apprendre que ces élèves avaient décidé de nommer cette promotion de 2019 par son nom. Un choix pour faire honneur à Mukwege et à sa lutte. Il est rappelé que le choix du nom de la promotion a été fait par les élèves eux-mêmes. Pour eux, c'était une façon de faire honneur à « celui qui répare les femmes en RDC » ainsi qu'à son combat pour les droits de l'homme. D'une manière claire, les soixante-quinze lauréats de l'année 2019 à l'ENA se sont rangés derrière le Dr Denis Mukwege, dans ce qu'il entreprend

dans son hôpital installé à Panzi ainsi que dans son plaidoyer mené à travers le monde pour les causes de la femme et pour les droits humains en général. La formation continue reçue par ces élèves s'est déroulée autour de plusieurs modules dont le management, l'économie et les finances publiques, les questions européennes et internationales, la politique publique et la gouvernance, ainsi que les questions sociales. Un stage social d'une à deux semaines a clôturé cette formation. Les lauréats ont également suivi un stage de 6 à 9 semaines, selon le parcours, dans une administration publique française en dehors de leur ministère d'origine. Pour les trente élèves du Cycle international de perfectionnement, cette formation a été également

l'occasion de pouvoir valider un diplôme de master s'effectuant en partenariat avec l'Université Paris 1 et l'Université de Strasbourg. Leur scolarité a été également, pour ces lauréats, l'occasion d'activités sportives et ils ont pu assister à des conférences partagées avec les élèves issus des concours d'entrée à l'ENA. L'ENA, note-t-on, est une grande école d'application française située à Strasbourg et créée en 1945 pour démocratiser l'accès à la haute fonction publique de l'Etat grâce à des concours. Créée par le général de Gaulle en octobre 1945, elle a pour principes fondateurs de démocratiser l'accès à la haute fonction publique et de professionnaliser la formation des hauts fonctionnaires. L'ENA a pour missions, notamment le recrutement et la formation initiale des hauts fonctionnaires français et étrangers ; la formation continue et le perfectionnement de fonctionnaires français et étrangers, dans le cadre de sessions de courte ou de longue durée ; les relations européennes et internationales bilatérales et multilatérales en matière de gouvernance publique et d'administration ainsi que la formation aux questions européennes et la préparation aux concours d'entrée dans les institutions européennes.

Lucien Dianzenza

INSÉCURITÉ À KASANGULU

Thomas Nkanza Mankenda appelle à l'intervention des autorités du pays

Le notable de ce secteur du Kongo central prescrit des actions palpables pour mettre fin à cette insécurité qui s'est installée à Kasangulu et rassurer la population se sentant abandonnée.

Le président-fondateur de l'ONGD Groupe de volontaires au travail pour le développement (GVTD) et notable de Kasangulu, Thomas Nkanza Mankenda, dénonce l'insécurité qui a élu domicile, depuis un certain temps, dans son fief, le territoire de Kasangulu, dans le Kongo central. Dans un entretien, le 29 juillet, avec Le Courrier de Kinshasa, il a regretté des attaques à répétition d'hommes armés des fusils de chasse et de guerre qui sont enregistrées depuis un bon bout de temps dans cette partie de la province, créant une psychose dans la population.

A en croire Thomas Nkanza Mankenda, cette insécurité réduit les possibilités des mouvements des habitants de Kasangulu, qui ont même peur d'aller cultiver leur champ, causant ainsi une pénurie des produits agricoles dans cette partie du



Thomas Nkanza encadré par l'albinos Mwimba Texas et le secrétaire général de l'ONG GVTD, Mpisa Ndongala/Adiac

Kongo central. Mais, selon ce notable de Kasangulu, cette insécurité ne frappe pas seulement les habitants de ce territoire mais également tous les véhicules qui traversent Kasangulu, venant d'autres territoires de la province. « Cette insécurité menace toute la province de Moanda à Kasangulu. Même des véhicules qui viennent de la frontière avec l'Angola, à Lufu, sont également attaqués par ces bandits, qui dépouillent les passagers de leurs biens », a-t-il précisé.

La dernière attaque de ces bandits en date a été perpétrée le 25 juillet, causant deux morts, dont un civil et un policier, et des blessés. Selon le notable Thomas Nkanza Mankenda, le policier était abattu alors qu'il voulait intervenir après avoir entendu des coups de balles venant de l'attaque d'une famille. Actuellement, deux des blessés de cette attaque (Papa Bitshika et son fils) se trouvent encore internés à l'Hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo) où leur vie a pu être sauvée et est hors de danger. Une intervention des gouverne-

soumettant cette population à la faim étant donné qu'elle ne peut plus aller aux champs. Ce notable de Kasangulu indique, par ailleurs, que c'est la première fois que la province du Kongo central, particulièrement le territoire de Kasangulu, soit soumise à une situation pareille d'insécurité.

Dans le cadre des actions à mener, Thomas Nkanza Mankenda affirme préparer des lettres à introduire aux autorités de la province et au niveau national en vue d'une intervention pour mettre fin à cette situation d'insécurité dans le territoire de Kasangulu et dans la province du Kongo central tout entière. Soulignant les qualités d'homme de terrain du chef de l'État, Félix Tshisekedi, le notable de Kasangulu exhorte le président de la République à prendre à cœur le problème d'insécurité qui s'est installée dans ce territoire et l'appelle à faire, au besoin, une descente dans ce coin de la province du Kongo central en vue de rassurer la population, qui se dit déjà abandonnée à son triste sort.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT

L'ASBL TMM lancera une campagne pour la gratuité à l'école primaire

L'ASBL Telema Muana ya Mapinga, qui milite en faveur de l'amélioration des conditions de vie des policiers et militaires et leurs enfants, projette une campagne pour la gratuité scolaire des enfants de l'école primaire.

L'ASBL Telema Muana ya Mapinga (TMM) va lancer une campagne pour la gratuité de l'enseignement à l'école primaire en faveur des enfants des policiers et militaires. Cette campagne ayant pour thème « Muana ya Mapinga Kelasi ya ofele » s'étendra, du 5 au 20 août 2019, dans huit écoles logées dans les casernes à Kinshasa. Il s'agit des écoles du camp Lufungula (EP 5), camp Kabila ex-Mobutu (EP 5 et 6), camp Kokolo (complexe scolaire Secas), camp CETA (EP 1 et 2), à Badar (EP Badara), camp Légion PIR, camp Mbaki et camp Luano.

Au cours de la campagne, il sera question de sensibiliser, conscientiser et rappeler les responsabilités des uns et des autres en vue d'obtenir le concours de tous. Car, a souligné Christella Kiakuba, coordonnatrice de l'ASBL TMM, « l'éducation passe avant toute chose et cela dans l'intérêt de la bonne marche de l'État ».



Christella Kiakuba, coordonnatrice de l'ASBL TMM, remet des fournitures scolaires aux élèves publiques. « À travers nos plaidoyers auprès des autorités, nous voulons l'effectivité de la gratuité de la scolarisation des enfants des hommes en uniformes. Outre ceci, l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants », a insisté Christella Kiakuba.

Il s'agira aussi de conscientiser les parents, premiers responsables de l'éducation des enfants, sur leur obligation d'envoyer les enfants à l'école et de les accompagner jusqu'à la fin de leurs cursus scolaires.

Quant à l'école, elle est censée assurer la continuité de l'éducation reçue en famille, faire un bon choix des personnels enseignants pour le meilleur encadrement des élèves en collaboration avec les parents. Enfin, la campagne sera aussi un plaidoyer en direction de l'Église qui a un grand rôle à jouer sur la gestion de l'âme et de la morale de l'être dans toutes ses trois dimensions (corps, âme et esprit). A la fin de la sensibilisation, l'ASBL TMM souhaite obtenir la

gratuité de scolarisation des enfants des militaires et policiers ; alléger la charge aux policiers et militaires afin qu'ils servent avec plus de conscience. Une fois d'application, la gratuite va diminuer le taux de la déperdition dans les écoles de camps militaires et policiers, susciter et redonner envie aux enfants des militaires et policiers de retrouver le chemin de l'école.

L'idée d'organiser cette campagne pour la gratuité de scolarisation des enfants de militaires et policiers a germé après la visite effectuée par Christella Kiakuba et son staff dans les écoles logées dans les camps de la capitale lors de la sensibilisation sur le thème « Muana ya Mapinga Telema zua conscience mpo lobi okoma moto » (Lève-toi enfant des forces de défense, prend conscience pour baliser ton avenir). Durant cette tournée, l'ASBL TMM a fait le pénible constat que beaucoup d'enfants des militaires et des policiers habitant les camps n'ont pas accès à l'éducation à cause de la précarité de vie de leurs parents pour les uns et la mort des parents pour les autres.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Mise en place de nouvelles stratégies

Depuis la prise de décision par l'OMS de considérer l'épidémie d'Ébola en RDC comme une urgence de portée internationale, toute la communauté internationale se mobilise. Pour renforcer le leadership dans la lutte contre cette dixième épidémie, le président de la République a mis en place un secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte contre cette maladie.

Le secrétariat devra coordonner la riposte sur le terrain dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. C'est dans ce cadre qu'une première délégation dudit secrétariat s'est rendue le samedi 27 juillet à Goma dans la province du Nord-Kivu. L'objectif de cette mission est de mettre en place de nouvelles stratégies de lutte contre la maladie à virus Ébola.

Aussitôt arrivée, cette équipe a successivement tenu trois réunions, dont la première avec les différentes parties prenantes de la riposte, notamment l'OMS, l'Unicef, la Banque mondiale, Gavi et la Monusco, ainsi que toute la coordination générale de Goma. La deuxième a été une réunion bilatérale avec l'OMS et la troisième a regroupé les membres des coordinations locale et nationale. Leur dépla-



cement vers Goma est intervenu après la remise et reprise, effectuée le vendredi 26 juillet, au cabinet du ministre de la Santé, entre l'ancienne coordination de la riposte et le secrétariat technique en présence du conseiller spécial du chef de l'État chargé de la Couverture maladie universelle (CMU), le Dr Roger Kamba, et du secrétaire général à la Santé, le Dr Yuma Ramazani. Ce même vendredi, les membres du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte ont été reçus en séance de travail par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, M. Basile Olongo, avec le commissaire général de

Prise en charge d'un cas de décès dû à Ébola la police et le responsable de l'ANR en présence du directeur de cabinet adjoint du chef de l'État et du conseiller spécial chargé de la CMU.

Au centre de leur entretien ont été repris les aspects sécuritaires dans les zones touchées par Ébola. Au cours de cette réunion, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, a instruit ses services à accompagner la riposte. Les membres du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte contre la maladie à virus Ébola ont été nommés par décret du 1er ministre n°19/12 du 18 mai 2019

Blandine Lusimana

cent vingt-cinq agents atteints d'Ebola

Le ministère de la Santé indique dans son rapport quotidien sur la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola que l'épidémie, déclarée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri depuis le mois d'août 2018, a touché déjà cent-vingt-cinq agents de santé, soit 5% de l'ensemble des cas confirmés ou probables. Parmi ces cas, on note quarante décès.

Parmi les nouveaux cas confirmés recensés le mercredi 26 juin, il y a deux agents de santé de Mabalako et Butembo dont un vacciné. L'agent de santé de Butembo non vacciné est décédé dans la communauté après avoir refusé d'être suivi.

Depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de deux mille deux cent soixante-dix-sept, dont deux-mille cent quatre-vingt-trois confirmés et quatre-vingt-quatorze probables. Au total, il y a eu mille cinq cent trente et un décès dont mille quatre cent trente-sept confirmés et quatre-vingt-quatorze probables. Des cas de guérison ont été aussi rapportés. Depuis le début de l'épidémie, six cent vingt-huit personnes ont été

guéries.

Par contre, il a été rapporté que trois cent vingt-neuf cas suspects sont en cours d'investigation ; douze nouveaux cas ont été confirmés dont quatre à Mabalako, deux à Beni, un à Oicha, un à Musienene, un à Masereka, un à Lubero, un à Kyondo et un à Butembo. Neuf nouveaux décès de cas confirmés ont été rapportés ; quatre décès communautaires dont deux à Beni, un à Oicha et un à Butembo ont été enregistrés. Au niveau des centres de traitement, cinq décès ont été notifiés dont trois à Beni et deux à Katwa. Deux personnes guéries sorties des centres de traitement d'Ebola dont un à Butembo et un à Komanda. Pour ce faire, depuis le début de la vaccination le 8 août 2018, cent quarante-deux mille huit cent soixante-onze personnes ont été vaccinées. Le seul vaccin à être utilisé dans cette épidémie est le vaccin rVSV-ZEBOV fabriqué par le groupe pharmaceutique Merck, après approbation du Comité d'Éthique dans sa décision du 20 mai 2018.

B.L

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HÉPATITE

Les États invités à investir pour l'élimination du fléau

L'humanité a célébré, le dimanche 28 juillet, cette journée sur le thème « Investissons pour éliminer l'hépatite ».

Le thème offre l'occasion à l'OMS de rappeler que cette maladie peut être éliminée d'ici 2030 grâce à des ressources suffisantes et un engagement politique résolu. D'où l'appel de la directrice régionale de l'OMS, le Dr Matshidiso Moeti, aux États membres à investir dans l'élimination de cette maladie. « Je saisis l'occasion de cette journée pour appeler les États membres à investir dans une approche de santé publique axée sur l'élimination de l'hépatite virale B et C en Afrique. Les pays devraient investir dans la vaccination de tous les nouveau-nés contre l'hépatite B et intégrer les interventions contre cette maladie dans les efforts de renforcement de leurs systèmes de santé. Pour ce faire, ils doivent s'appuyer sur les capacités de laboratoire existantes dans la lutte contre le VIH et la tuberculose, intégrer la surveillance de l'hépatite dans leur système national d'information sanitaire, et d'assurer un approvisionnement en médicaments et en produits de diagnostics abordables », a-t-elle déclaré, tout en invitant « instamment les partenaires et les sociétés pharmaceutiques à réduire le coût des médicaments et des diagnostics de l'hépatite B et C ». Le Dr Moeti est d'avis qu'avec la communauté des

chercheurs, il sera possible de « trouver des moyens non seulement de simplifier le dépistage et le traitement mais aussi de promouvoir l'innovation, de manière à mettre au point un remède contre l'hépatite B et un vaccin contre l'hépatite C ».

Dr Moeti a souligné qu'outre des efforts consentis par les gouvernements et les partenaires, la société civile et les personnes atteintes d'hépatite virale devraient continuer de jouer un rôle déterminant dans la sensibilisation des communautés et des autorités politiques. Rappelons qu'en juin dernier, l'OMS a mis au point la première carte de pointage pour suivre les progrès accomplis dans la lutte contre l'hépatite en Afrique. Il ressort de cette carte de pointage que la plus forte charge d'hépatite B chez les enfants de moins de 5 ans est enregistrée dans les pays qui ne pratiquent pas la vaccination à la naissance contre cette maladie, et où l'administration du vaccin pentavalent aux enfants est sous-optimale (une couverture inférieure à 90 %) ; le dépistage et le traitement selon les approches de santé publique restent les plus négligées dans la riposte.

B.L

FOOTBALL

Cédric Bakambu : « Florent Ibenge n'est plus l'homme de la situation »

C'est sans ambages que l'international congolais Cédric Bakambu a dit tout haut, dans une interview accordée à So foot publiée le 29 juillet, ce qu'il pense du sélectionneur Florent Ibenge et du président de la Fédération congolaise de football association (Fécifa), Constant Omari.

Pour le meilleur buteur des Léopards de la RDC lors de la dernière CAN/Egypte 2019, Florent Ibenge n'est plus l'homme de la situation. Les dernières contreperformances des Léopards l'ont incité à émettre un tel jugement. En effet, depuis la CAN/2015 en Guinée Equatoriale où l'équipe a occupé la troisième marche du podium, la RDC n'a plus progressé sur l'échiquier africain, a-t-il constaté. Après s'être fait éliminés en quart de finale par le Ghana deux ans plus tard au Gabon, les Léopards ont vu leurs espoirs partir en fumée en huitièmes de finale à la CAN 2019, sortis par les Barea de Madagascar. Qui l'eut cru ?

Pour l'avant-centre de Beijing Gohan, il y a nécessité de procéder à des remises en question afin de tenter de repartir sur de nouvelles bases. Cela devra passer par des changements à opérer à tous les niveaux, tant au niveau du staff technique que de la fédération. « Lorsqu'un joueur est mauvais, on le remplace. Je pense qu'il devrait en être de même à tous les niveaux, que ce soit pour les entraîneurs ou pour les responsables de la Fédération. Le football de haut niveau réclame de l'exigence à tous les niveaux, avec des remises en question à tous les postes », a déclaré Cédric Bakambu qui estime que Florent Ibenge n'est plus à sa place bien qu'il ait beaucoup fait à la tête de la sélection. Et de poursuivre : « Lorsqu'il a été nommé, l'équipe était au plus bas et il l'a menée à la troisième place de la CAN en 2015, puis en quarts en 2017. Mais aujourd'hui, la sélection ne progresse



Cédric Bakambu

plus. Pour passer un cap, je pense que nous devons renouveler le staff. À sa décharge, il faut aussi dire que Florent Ibenge n'a pas été aidé, dans le sens où il n'a pas forcément été mis dans les meilleures conditions. En plus de la sélection nationale, il doit s'occuper de son club, l'AS Vita, qu'il entraîne également. Donc, il manque de temps ». Parlant de Claude Makelele, l'ancien coéquipier de Zinedine Zidane au Real de Madrid, pressenti à la tête du staff technique, Cédric Bakambu dit ne pas être contre l'idée de le voir entraîner les Léopards, même s'il ne connaît pas les soubassements des contacts que ce dernier a pris avec les autorités sportives du pays. Bien plus, il a déclaré n'être pas au courant de l'audience que le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, avait accordé à l'intéressé. « Je sais qu'il était à Kinshasa la semaine dernière, pour rencontrer le président de la République. Mais personnellement, je ne le connais pas, donc je ne sais pas ce qu'il en est exactement. Tout ce que je sais, c'est qu'il a été un très grand joueur, qu'il connaît le

football mieux que nous tous et que son expérience lui donne suffisamment de crédibilité pour postuler de telles responsabilités ».

En fait, Cédric Bakambu estime que Claude Makelele pourrait valablement remplacer Florent Ibenge à la tête des Léopards seniors et ne cache pas sa satisfaction d'être coaché par ce dernier si les contacts aboutissaient. « Je ne vais pas cacher que me faire entraîner par Claude Makélélé serait un honneur, mais encore une fois, je ne suis au courant de rien. J'attends simplement la suite », a-t-il confié.

Cédric Bakambu estime par ailleurs que le nouveau sélectionneur des Léopards devrait avoir suffisamment de temps pour suivre l'évolution des joueurs dans leurs clubs respectifs, une qualité qui a manqué à Florent Ibenge écartelé entre son club V.Club et l'équipe nationale. « Je lui ai déjà demandé pourquoi il ne venait pas nous voir jouer dans nos clubs respectifs. Il m'a répondu qu'il n'avait pas le temps, et que ce n'était pas lui qui décidait, mais les instances. Normalement, cela ne devrait pas être à moi de démarcher les binationaux pour qu'ils rejoignent la sélection comme je l'ai fait avec Arthur Masuaku, Gaël Kakuta, Gian-nelli Imbula ou même Steven Nzonzi. Au niveau de la Fédération, il faut vraiment que des mesures soient prises pour qu'on puisse avancer tous ensemble », a indiqué Cédric Bakambu qui tient à écrire une nouvelle page de l'histoire des Léopards avec le prochain sélectionneur.

Alain Diasso

BASKET-BALL

La RDC remporte la 1re édition de l'AfroCan

Les Léopards basket-ball de la République démocratique du Congo (RDC) ont hissé haut l'étendard national, en remportant la première édition de l'AfroCan qui vient de se dérouler au Mali. Ils ont dominé en finale de cette nouvelle compétition de la Fiba/Afrique les Harambee Stars basket-ball du Kenya.

« De retour d'Abuja, j'ai appris avec joie que l'équipe des Léopards de basket-ball avait remporté la première édition de l'AfroCan 2019. Au nom du peuple congolais honoré par cette victoire historique, je vous félicite pour cette prouesse ». Ce sont les mots du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, au lendemain de la victoire de la sélection nationale de basket-ball à l'édition pilote de cette compétition continentale de la balle au panier réservé aux sélections nationales composés des joueurs évoluant en Afrique.

En finale de cette compétition le samedi 27 juillet à Bamako au Mali, les poulains du coach Charly Buzangu ont dominé les Harambee Stars du Kenya par 82 points à 61. La RDC a été dominatrice tout au long



de cette rencontre contre une équipe Kenyane qu'elle avait déjà battue lors de la phase des poules (82 points à 65). En effet, au premier quart-temps, les Léopards menaient déjà par 29 points à 17, avant de flancher un peu au deuxième quart-temps par 7 points à 19 et menés à la fin de la première période par 36 points à 37. Tout s'est joué à la deuxième moitié de cette finale, avec une large domination au troisième quart-temps par

29 points à 10 et enfin 17 points à 14 au dernier quart-temps. L'on rappelle qu'en phase des poules, les Congolais ont battu les Kenyans et les Nigériens. En quarts de finale, ils ont sorti difficilement les Tchadiens par 67 points à 60, avant d'envoyer paître les redoutables Angolais en demi-finale par 84 points à 78.

Maxi Shamba, MVP...

Un Congolais a tiré son épingle

RDC vainqueur de l'AfroCan Mali 2019

du jeu au cours de la compétition. Le meneur Maxi Shamba Munanga a éclaboussé de son talent cette première édition de l'AfroCan Mali 2019, affichant des statistiques intéressantes. Le joueur de New Generation de Kinshasa a été déclaré MVP de la compétition 53,8 % de tirs. Sur la totalité de ses tirs à deux points, l'ancien sociétaire de l'AS Salé a transformé 75 % et 35,7 % des shoots à trois points. Il a converti en but sept

lancés francs sur douze, soit 58 %. Ce jeune de 25 ans a inscrit 73 points en 121 minutes jouées au cours de la compétition. Depuis le début de sa carrière professionnelle en 2008 au BC Molokai de Kinshasa, il a aussi joué à Tali BB au Gabon où il a été élu meilleur joueur au cours de la saison 2013-2014, à l'Olympique de Batna en Algérie, à l'AS Salé au Maroc, avant de revenir au pays, à New Generation.

Partis du pays presque dans l'anonymat après une préparation difficile avec les « moyens de bord », les Léopards basket-ball sont aujourd'hui un sujet de fierté des Congolais. Les réactions affluent pour leur rendre hommage, les féliciter de cet exploit. Ils ont triomphé dans une compétition qui a connu la participation des cadors du basket-ball africain tels que l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Angola, le Nigeria, ainsi que d'autres pays comme le Mali pays hôte, le Kenya finaliste malheureux de la compétition, la Côte d'Ivoire, le Tchad et la Guinée.

Martin Engimo

BASKETBALL WITHOUT BORDERS

Trois jeunes congolais participent à la compétition

Soixante filles et garçons âgés de 17 ans et moins, issus de vingt-neuf pays africains, participent, du 28 au 31 juillet, au 17e camp « Basketball Without Borders (BWB) Africa » qui se tient à la NBA Academy Africa de Saly et de Dakar au Sénégal.

Lukusa Enkawa Mabelle, Numbi Mike Matunga et Ngalamulume Jonathan Kalonji représentent la RDC à ce programme de rayonnement et de développement du basket-ball, mené conjointement par la NBA et la Fédération internationale de basket-ball (Fiba).

En outre, parmi les encadreurs figurent les Congolais Mutombo Dikembe, ambassadeur mondial de la NBA et aussi membre du Hall of fame de la NBA, Patrick Mutombo, assistant coach des Raptors de Toronto, champion NBA 2019 et Thierry Kita Matungulu, directeur des opérations de la NBA Africa.

Les autres encadreurs sont notamment le double All-Star NBA, Joel Embiid (Philadelphie 76ers ; Cameroun), le double champion NBA, Chris



Bosh (Etats-Unis), le Rookie de l'année 2017, Malcom Brogdon (Indiana Pacers ; Etats-Unis), le double All-Star NBA, Luol Deng (Soudan du Sud), Ed Davis (Etats-Unis), Gorgui Dieng (Timberwolves ; Sénégal), Luc Mbah a Moute (Cameroun), Tacko Fall (Boston Celtics ; Sénégal), Makhtar Ndiaye (ancien joueur NBA ; Sénégal), Boniface Ndong (ancien joueur NBA, Sénégal). Les entraîneurs principaux NBA, Kenny Atkinson (Nets), Doc Rivers (Clippers) et David Fizdale (New York Knicks), et les entraîneurs

adjoints DeSagana Diop (Utah Jazz ; Sénégal), B.J. Johnson (Houston Rockets), Vince Legarza (Jazz) et Miles Simon (LA Lakers), sont également entraîneurs pendant le camp d'entraînement. « Il y a des trésors cachés sur le continent africain, il faut les chercher et les trouver », a déclaré Dikembe Mutombo.

Les joueurs et les entraîneurs dirigent les campeurs à travers une variété d'activités, mettant l'accent sur l'efficacité du mouvement, les capacités de positionnement, ainsi que des

Lancement du camp d'entraînement concours de tirs et d'habiletés, des matchs cinq contre cinq, et des séminaires en lien avec le quotidien et se concentrant sur la santé, le leadership et la communication. Un garçon et une fille seront nommés MVP BWB Afrique à la fin du camp.

Au travers du NBA Cares et du Jr. NBA, les efforts de sensibilisations effectués par le BWB Afrique au Sénégal utiliseront le sport pour promouvoir la compréhension culturelle tout en enseignant l'importance d'une vie saine, d'un mode de vie actif, ainsi que les valeurs du

jeu, telles que l'esprit d'équipe, l'intégrité et le respect. En partenariat avec Hoops 4 Hope, le partenaire de longue date du BWB Afrique, les campeurs, les joueurs et les entraîneurs prendront part à deux séminaires interactifs autour des compétences personnelles essentielles, conçus pour enseigner les techniques de leadership et de communication, ainsi que pour partager des informations autour de la prévention du VIH-sida.

Le BWB Afrique a déjà été organisé en Afrique du Sud (2003-2009 ; 2011-2015 ; 2017-2018), au Sénégal (2010) et en Angola (2016). Plus de 1100 joueurs de plus de trente pays africains ont participé aux programmes mondiaux de développement du basket-ball menés par la NBA et la Fiba, avec dix anciens participants au BWB Afrique ayant été draftés en NBA, dont le champion NBA 2019 Pascal Siakam (Toronto Raptors ; Cameroun), Joel Embiid, Luc Mbah a Moute et Gorgui Dieng.

Patrick Ndungidi

INTÉGRATION RÉGIONALE

La place de la Cémac dans la Zlecaf

Les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine (UA) ont officialisé l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), au début du mois de juillet, au Niger. Quelques experts ont partagé les conséquences de cette entrée pour les pays de la région Afrique centrale.

Une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont officialisé, le 7 juillet à Niamey, au Niger, l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), faisant du continent la plus grande zone de libre-échange au monde avec un marché potentiel de 1,2 milliard de personnes représentant un produit intérieur brut (PIB) de deux mille cinq cents milliards de dollars dans l'ensemble des États membres de l'UA (sur les cinquante-cinq que compte l'institution panafricaine, seule l'Érythrée n'a pas encore signé l'accord, mais a annoncé). Cette décision historique. L'économiste camerounais Ariel Ngnitedem a salué la volonté politique qui s'est manifestée, pour ce « projet vieux » d'un demi-siècle lancé par les pères de l'UA, qui « n'avait pas pu prendre corps à l'époque à cause de l'égoïsme des leaders africains. Aujourd'hui, ces égoïsmes sont battus en brèche et il y a plus de volonté politique à al-

ler vers cette zone de libre-échange africain ».

Il note, cependant, des disparités dans l'intégration économique des différentes régions du continent, étape principale de son développement. Et considère la Zlecaf comme une opportunité commerciale intéressante pour l'Afrique centrale. Pour l'expert des questions économiques et financières, Dieudonné Essomba, si la zone de libre-échange a vocation à améliorer le marché grâce au démantèlement des barrières tarifaires par exemple, l'Afrique centrale a du chemin à parcourir pour bénéficier des opportunités de la Zlecaf. En cause, notamment « les systèmes productifs des pays de la zone Cémac, qui ne leur permettent pas, en l'état actuel, de valoriser une zone de libre-échange ». Les pays de la zone « n'ayant pas grand-chose à vendre, qui ne serait pas entravé par les droits de douane », et un volume des échanges entre les pays de la Cémac « très insignifiant ». Toutefois, la Zlecaf leur donne une opportunité pour leur politique économique à venir. Parmi les barrières à faire tomber pour une véritable intégration économique régionale, l'expert cite les égoïsmes nationaux.

Les opportunités offertes par la ZLECAF à la Cémac

Parmi les opportunités qu'offre la Zlecaf, les experts citent la stimulation du commerce intra-africain, l'industrialisation, la croissance économique et le bien-être des pays africains.

« Dans cette mosaïque, il y a la possibilité pour les pays de la zone Cémac d'offrir leurs services au reste de l'Afrique et d'accéder aux services dans le reste des pays africains. Aussi, ils peuvent trouver des capitaux (...) pour financer leur économie », a relevé Ariel Ngnitedem. Il cite, cependant, des défis à relever, notamment l'infrastructure, la sécurité régionale et la question de la monnaie. Pour lui, cet outil principal des échanges peut être un sérieux frein au commerce intra-africain. « Il faudra opter pour une monnaie unique africaine si on veut véritablement tirer le meilleur parti de cette zone de libre-échange. Le problème de monnaie est un obstacle qu'on doit absolument régler », a-t-il insisté.

Dans un an exactement, le démantèlement tarifaire dans le cadre de la Zlecaf va commencer. Le marché devrait être actif à partir du 1er juillet 2020. L'UA estime que la Zlecaf permettra d'augmenter, de près de 60 % d'ici à 2022, le commerce intra-africain et de donner un coup d'accélérateur à l'ensemble de ses économies.

Noël Ndong

SANTÉ

L'OMS appelle les Etats-Unis à s'impliquer dans la lutte contre Ebola

Selon un haut responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Etats-Unis pourraient renforcer la lutte contre le virus Ebola en République démocratique du Congo en permettant à un plus grand nombre de leurs experts de se rendre dans la zone de l'épidémie.

Le manque de sécurité dans les zones touchées a entravé les efforts visant à contenir l'épidémie et les appels se multiplient pour que les organismes d'aide étrangers déploient davantage de personnel sur le terrain.

Ce mois, l'ancien coordonnateur des Etats-Unis pour la lutte contre Ebola, Ronald Klain, a demandé à la Maison-Blanche de revenir sur sa politique visant à empêcher le personnel des Centers for Disease Control américains d'entrer dans les zones d'épidémie. La Grande-Bretagne de son côté a déclaré que trop de pays utilisaient la sécurité comme excuse pour ne pas envoyer les gens sur le front. L'OMS emploie actuellement plus de six cents personnes sur le terrain, mais le responsable des urgences, Mike

Ryan, a annoncé aux journalistes que de nombreux organismes pourraient redoubler d'efforts et déployer davantage de personnel sur le terrain.

Le foyer reste confiné à deux provinces du nord-est du Congo. La semaine dernière, l'OMS l'a qualifiée d'urgence internationale, en partie à cause d'un cas dans la ville de Goma, près du Rwanda, et d'un patient qui s'est rendu dans un marché en Ouganda et qui est mort en RDC.

L'Ouganda a connu trois décès dus à l'Ebola en juin, et si ce n'était de la peur récente, il serait maintenant déclaré exempt d'Ebola, après quarante-deux jours sans nouveaux cas. En juin dernier, l'OMS a appelé tous les partis politiques à se joindre à la lutte contre Ebola pour combler un « déficit de financement critique ».

Pour le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, la flambée de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC) ne pourra prendre fin qu'à la condition qu'il y ait une coopération

entre les deux principaux partis politiques et une appropriation communautaire. Il s'adressait aux Etats membres à Genève à son retour d'une visite en RDC, où il a passé en revue les interventions sanitaires et rencontré des dirigeants d'horizons divers pour dynamiser leur engagement. L'OMS fait également face à un grave déficit de financement pour ses interventions.

« La coopération politique doit venir de tous les pays et de tous les partis. Ce n'est qu'avec l'intervention des leaders des deux principaux partis politiques de la RDC que les communautés comprendront la menace que représente Ebola et s'approprient la lutte contre cette épidémie. Pendant ce temps, d'autres pays se doivent d'appuyer les agents de santé de la RDC, de toute l'Afrique et du monde entier, qui œuvrent avec courage pour sauver des vies », a déclaré le Dr Tedros.

Les besoins de financement de l'OMS pour la riposte se chiffrent à 98 millions de dollars, sur lesquels seuls 44 millions de dollars ont été reçus, soit un déficit de financement de 54 millions \$.

Yvette Reine Nzaba

VIH-SIDA

Le coût du traitement en baisse

Intervenant, le 11 juillet dernier, à l'occasion du sommet panafricain de haut niveau sur le financement du Sida et de la santé, la directrice du bureau de liaison de l'Onusida auprès de l'Union africaine et de la CEA, le Dr Clémence Aissatou Baré, a annoncé que le coût du traitement de cette pandémie qui était au départ de plus de dix mille dollars en 2000, est passé aujourd'hui à soixante-quinze dollars par malade, l'année.



Clémence Aissatou Baré directrice du Bureau de liaison ONU-SIDA auprès de l'UA et la CEA

Grâce à cet effort, a-t-elle ajouté, 2,3 millions de personnes supplémentaires ont été mises sur traitement antirétroviral, rien que l'an passé, et c'est la plus forte progression enregistrée depuis le début des traitements. En effet, a-t-elle signifié, le VIH-Sida a bénéficié, ces dernières années, d'un engagement soutenu des bailleurs de fonds, ayant permis de sauver des vies avec un nombre de décès liés au Sida, qui est passé enfin au-dessous d'un million pour la première fois, depuis 2016.

Cet engagement, a-t-elle poursuivi, a permis de réduire les nouvelles infections, de 3,4 millions en 1996 à 1,8 millions actuellement, soit une diminution de 47%. Il a également permis de traiter plus de vingt-un mil-

lions de patients, grâce au fort plaidoyer de l'ensemble des partenaires concernés par la problématique.

Mettre fin au Sida, d'ici à 2030, en tant que menace de santé publique, est l'objectif de développement durable, a-t-elle renchéri, et la maîtrise de la maladie est une condition préalable à la durabilité des résultats de la riposte au Sida, a-t-elle conclu. Ouvert sous le haut patronage de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, le sommet panafricain de haut niveau sur le financement du Sida et de la santé a exhorté les partenaires impliqués dans cette problématique à plus de financement dans ce secteur afin d'éradiquer le fléau.

Jean Jacques Koubemba

COMMERCE

Abidjan va abriter la dix-huitième édition de l'Agoa

Le Forum de l'African growth and opportunity act / Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique (Agoa) se tiendra en août, dans la capitale ivoirienne.

La rencontre aura pour thème: « L'Agoa et l'avenir : développement d'un nouveau paradigme pour orienter les relations commerciales et les investissements entre les Etats-Unis et l'Afrique ».

Dans le cadre de la préparation du forum, une mission du gouvernement américain (Joint inter agency committee) a séjourné à Abidjan. Elle était conduite par Bennett Harman, représentant adjoint au commerce pour

l'Afrique et Katherine Brucker, chargée d'Affaires à l'ambassade des Etats-Unis.

Des séances d'échanges se sont tenues avec la partie ivoirienne, dirigée par Guy M'Bengue, le président du comité technique d'organisation du Forum de l'Agoa 2019 et Kaladji Fadiga, vice-président du comité technique d'organisation, des représentants du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, président du Comité de pilotage du Comité national du Forum Agoa Côte d'Ivoire (CNF-Agoa-CI 2019) et du ministre du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, ainsi que du secteur privé et de la société civile.

N.Nd

PARLEMENT

Le Sénat met en place la commission d'apurement des comptes

Outre la présentation des deux derniers sénateurs, Justin Aya du département de la Cuvette et Georges Moungebendé Ballay de la Likouala absents le 24 juillet dernier, la chambre haute du parlement a procédé le 29 juillet à la mise en place de la commission d'apurement des comptes conformément à l'article 183 du Sénat et 43 du règlement financier.

A ce titre et en vertu des règles régissant la chambre haute, la commission Économie et Finance a désigné trois de ses représentants : Mbatchi Bernard, Nguié Paul Stanislas et Makaya Makoungui Athanase.

Le Sénat de son côté a désigné la sénatrice Moundzalo Jacqueline Solange et Alphonse Nkoua. Cette commission est présidée par le Sénateur Paul Stanislas Nguié, tandis que Alphonse Nkoua en est le rapporteur.

Quant aux sénateurs présentés, ceux-ci ont remercié le chef de l'Etat, le secrétaire général du Parti congolais du travail, les conseillers ainsi que tous ceux qui ont contribué à leur élection, avant de promettre apporter une contribution de qualité à la chambre haute.

Jean Jacques Koubemba

HYDROCARBURES

La société Trafigura veut développer la coopération avec le Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 29 juillet à Brazzaville, avec une délégation de la société Trafigura conduite par son président Jeremy Weir.

Basée en Suisse, Trafigura a exprimé sa disponibilité à renforcer la coopération avec le Congo dans le domaine des hydrocarbures.

Le directeur financier de cette société, Christophe Salmon, a indiqué que Trafigura « entend financer certaines activités de la Société nationale des pétroles du Congo qui feront prochainement l'objet d'un rééchelonnement dans les années à venir ».

Cette société spécialisée dans le trading pétrolier projette également de « poursuivre un courant d'affaires lié aux matières premières ».

La Rédaction



Le président Denis Sassou N'Guesso et le patron de Trafigura Jeremy Weir

OMS-AFRIQUE

Les ministres de la Santé se réuniront à Brazzaville

Le comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique va tenir une réunion le 19 août prochain dans la capitale congolaise, a annoncé, le 29 juillet, la directrice de l'institution, le Dr Matshidiso Moeti.

S'exprimant à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, elle a précisé que cette rencontre regroupera les ministres de la Santé des pays africains.

« Ils vont discuter des problèmes sanitaires. Nous allons voir comment améliorer la



Dr Matshidiso Moeti lors de l'audience avec le chef de l'Etat congolais.

capacité de nos pays à faire face aux épidémies ; ce qui est en train de se faire notamment au niveau de la République démocratique du Congo où il y a Ebola et dans les pays voisins », a expliqué la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

Il sera également question d'aborder d'autres épidémies qui touchent le continent, notamment le chikungunya, une maladie causée par un moustique comme le paludisme.

La Rédaction

RELANCE DE LA FILIÈRE HARICOT DANS LE POOL

Le PARPA offre des hectares de terre labourés aux personnes démunies de Louingui

Après son lancement solennel, le 29 juin dernier à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le Programme d'appui à la relance de la productivité agricole a démarré officiellement ses activités de terrain, le 27 juillet dans le district de Louingui. A cette occasion, il a labouré gratuitement dix hectares de terre au profit de quelques personnes démunies, pour la culture du haricot.

Le PARPA est un programme d'appui agricole totalement gratuit au profit des personnes démunies. Pour cette phase pilote, le département du Pool a été choisi pour tenter l'expérience. A Louingui, pour cette phase de lancement, le projet a sélectionné dix paysans déclarés démunis, sans revenus, vivant dans une extrême précarité, après une enquête de terrain.

Ainsi, à l'aide des engins agricoles mobilisés pour la circonstance, le projet a aménagé et labouré gratuitement un hectare de terre au profit de chacun d'eux, sur laquelle ils vont cultiver le haricot. En plus, le Parpa a mis à leur disposition un kit du matériel aratoire composé de machettes, houes, brouettes et semences de haricot.

Toujours dans le souci de les aider, le Projet s'est engagé aussi, en dehors de la formation technique qu'il leur offrira, à accompagner ces derniers sur le terrain jusqu'à leur première récolte. Pour un hectare de haricot bien produit, a précisé un

technicien du Parpa, la bénéficiaire pourra vendre pour plus d'un million FCFA.

Et, peu importe la somme que le bénéficiaire pourra encaisser,

il ne versera aucun franc auprès du projet. Une manière pour le Parpa de garantir aux bénéficiaires une meilleure insertion sociale et de les rendre financièrement autonomes.

« Aujourd'hui, nous avons labouré dix hectares de terre au profit de dix paysans démunis dûment sélectionnés sur la base de trois critères d'éligibilité, fondés sur le faible pouvoir

d'achat et de taux de scolarisation et de l'accès à la terre. A la récolte, aucun franc ne sera versé auprès du programme, quel que soit le montant que chacun gagnera », a indiqué Es-aïe Ouaoua, animateur principal du programme Parpa.

Pour les bénéficiaires, cette offre du Parpa est une occasion pour eux de reconstruire leur vie sociale après des années

d'errance.

« Je suis très satisfait d'avoir bénéficié de ce programme. Autrefois nous vivions dans le désespoir total parce que nous n'avions pratiquement rien de consistant, pouvant nous rendre financièrement autonome. Je suis convaincu que le projet vient à point nommé changer notre vie et nous permet de gagner aisément. Je saisis cette occasion pour remercier le Parpa et son promoteur Denis Christel Sassou N'Guesso », s'est réjoui un bénéficiaire.

En dehors de Louingui, le programme Parpa va s'étendre progressivement dans tous les districts du Pool. L'objectif étant d'atteindre, à long terme, mille hectares de terre dans le Pool, au profit de près de deux cent mille personnes démunies.

En mettant en place ce projet, l'objectif de la Fondation Perspectives d'Avenir que dirige Denis Christel Sassou N'Guesso est d'améliorer la productivité des acteurs agropastoraux du département du Pool afin de les rendre plus compétitifs et de les sortir de la précarité.

La cérémonie s'est tenue en présence de la population de Louingui et des autorités sous-préfectorales.

Firmin Oyé



Un engin agricole en train de labourer un terrain

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Sécurisation des recettes fiscalo-douanières

Après les localités de Ouessou, de Pokola et de Kombé, deux nouveaux Guichets uniques de dédouanement (GUD) viennent d'être inaugurés, le 29 juillet, à Cabosse et Souanké dans la Sangha, le deuxième pôle économique du Congo.

Avec l'ouverture de cinq GUD dans le département de la Sangha, le gouvernement entend sécuriser les recettes publiques et simplifier les formalités de dédouanement, tout en modernisant l'administration. À l'instar des autres localités du pays, l'encaissement des frais douaniers et la gestion simplifiée des formalités douanières sont assurés par la Banque postale du Congo (BPC).

En effet, le processus de modernisation des services douaniers lancé depuis trois ans vise à transformer de manière durable les habitudes de travail, à remédier à la lenteur administrative et à améliorer les relations entre l'administration et les opérateurs économiques. Mieux, les pouvoirs

publics vont devoir s'atteler à l'analyse des risques et la lutte contre la fraude dans cette localité à vocation forestière, cacaoyère et caféière.

Pour le directeur général des douanes et droits indirects, Guénoël Mbongo Koumou, le processus en cours permet à l'État de pouvoir s'implanter partout où l'activité économique est constante, notamment à Cabosse et Souanké, à 31 km de la frontière avec le Cameroun. Cela permet au pays, a rassuré le commis de l'État, de mobiliser les ressources financières et éviter la perte des gains.

« La Sangha est une zone très étendue. À Souanké, par exemple, nous avons la Société d'exploitation forestière Yuan dong qui exerce dans le bois et celle-ci était obligée de se déplacer à Ouessou pour faire ses déclarations. Il est de notre devoir d'ouvrir ces GUD de proximité, en modernisant en même temps l'administration afin d'éviter l'évasion des recettes fiscalo-douanières », a estimé le



La photo de famille

directeur des douanes.

Le sous-préfet de Souanké, Bernard Engouali, quant à lui, s'est montré rassurant pour l'impact socio-économique que l'installation de ces structures bancaires produira à long terme sur sa localité.

« La mise en service à Cabosse et Souanké des GUD va sans doute booster l'économie locale et faire éclore

les nouvelles habitudes, celles liées à la bancarisation de nos épargnes », s'est-il réjoui.

Notons que la coupure du ruban symbolisant l'inauguration des deux Guichets uniques de dédouanement et des agences de la BPC a été exécutée par le préfet du département de la Sangha, Gilbert Mouanda-Mouanda.

Cette double cérémonie a eu lieu en présence du directeur de cabinet du ministre des Finances, Henri Loundou, et de son collègue des Postes, de la Télécommunication et de l'économie numérique, Franck Siolo, de l'administrateur maire de Souanké, Donatien Bio, ainsi que des sages et notables.

Fiacre Kombo

INVITATION A SOUMISSIONNER

N°001/ECG/DG/2019

SERVICES DE CONSEILS POUR L'ÉVALUATION ET LA CESSION DE DEUX IMMEUBLES ACQUIS PAR ADJUDICATION

Ecobank Congo informe les sociétés de gestion immobilière que la date limite de dépôt de dossiers relatifs à l'invitation à soumissionner n°001/ECG/DG/2019 est repoussée au 31 Juillet 2019 à 15h00.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier de charges aux adresses ci-après :

Brazzaville :

ECOBANK-CONGO

3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC

City Center

Pointe Noire :

ECOBANK-CONGO

Secrétariat de l'Agence Atlantic

Hôtel Atlantic Palace

Nous restons dans l'attente de votre proposition et vous remercions de l'intérêt que vous portez à cet appel d'offres.

FAIT À BRAZZAVILLE, LE 22/07/2019.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

INTERVIEW. MICHEL DZOMBALA

Les banques congolaises ont rapatrié 100 milliards FCFA

Le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) évoque dans cette entrevue avec Les Dépêches de Brazzaville la remontée du niveau des réserves de change communautaires, les nouvelles réglementations des changes et des paiements, ainsi que les raisons de rareté des devises dans les pays de la sous-région.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : La BEAC, la Cobac, les régulateurs des télécoms et les banques vont désormais travailler sur la base de nouvelles réglementations de changes et des services de paiement. Etes-vous optimiste sur cette nouvelle collaboration ?

Michel Dzombala (M.D) : Je suis plus qu'optimiste puisqu'en réalité toutes les institutions travaillent déjà depuis fort longtemps ensemble. Les nouvelles réglementations sont en fait des mises à jour des réglementations antérieures. Elles ne font que conforter, préciser et délimiter un certain nombre de pouvoirs. La BEAC et la Cobac travaillent en étroite collaboration dans le cadre de la réglementation bancaire, du contrôle des banques. En ce qui concerne la monnaie électronique, il y a une mission conjointe banque centrale-Cobac qui évalue les opérateurs devant recevoir les agréments. Dans le domaine de la réglementation des changes, l'Etat, la BEAC et la Cobac travaillent en synergie pour délivrer les agréments aux opérateurs de changes, contrôler les opérateurs de changes. C'est pour dire que cette collaboration existait déjà, mais elle va être encore approfondie dans le cadre des nouveaux règlements. Ceux-ci clarifient, spécifient les niveaux de compétences



Michel Dzombala

de chaque organisme pour faire en sorte que les dossiers soient mieux étudiés.

L.D.B : Les populations ne seront-elles pas victimes des conséquences de ces nouvelles réglementations ?

M.D : Contrairement à ce que vous pensez, ces réformes ne sont pas profitables qu'aux banques. Elles le sont aussi pour les consommateurs. Prenons l'exemple de l'inflation. Vous savez que la mission principale de la banque centrale est de veiller à la stabilité monétaire qui est définie à travers deux volets : la stabilité des prix aujourd'hui le seuil du taux d'inflation est fixé à 3%. La banque centrale à travers la politique monétaire dans le cadre de la gestion de la liquidité veille à ce que ce seuil ne soit pas franchi. Il y a par-dessus tout les préoccupations du pouvoir d'achat par rapport aux consommateurs.

S'agissant de la réglementation sur les paiements, le consommateur n'est pas laissé pour compte. Il y a des contrôles qui vont être faits, un ensemble d'autorisations qu'il va falloir obtenir avant d'ouvrir un établissement de paiement. Les banques sont constamment surveillées, les établissements de micro finances,

les bureaux de changes le sont également. Toutes ces réglementations visent en fait à protéger également le consommateur.

L.D.B : Certains observateurs pensent que les programmes de coopération économique avec le FMI plongent les pays de la sous-région dans un cycle d'endettement. Que dites-vous à ce propos ?

M.D : Je voudrais d'abord vous faire remarquer que la plupart des pays se sont endettés avant même de recourir aux aides financières du FMI. Ce n'est donc pas le FMI qui contribue à l'endettement de nos pays. Si on prend l'exemple du Congo avec l'accord sur la facilité élargie de crédit qui vient d'être conclu, le montant global est de loin comparable aux besoins du pays. Mais, l'avantage c'est qu'il y a un effet catalyseur autour des prêts du FMI. Le fait que le pays soit en programme avec le fonds va amener d'autres bailleurs qui vont apporter des appuis budgétaires qui lui permettront de financer un certain nombre de projets. Pour le Congo, il s'agit des projets liés à la diversification de l'économie, de rendre viable son endettement, d'améliorer sa gouvernance. Dans cette facilité

élargie pour le Congo, le taux d'intérêt est de 0%. Ce qui permettra d'amener l'économie sur une trajectoire de développement.

L.D.B : La BEAC a enregistré ces derniers temps une remontée des réserves de changes. Les banques congolaises ont-elles participé à cette embellie ?

M.D : Dans le cadre des mesures qui ont récemment été adoptées par la banque centrale, le niveau des changes a substantiellement augmenté. C'est d'ailleurs cette remontée du niveau des réserves des changes qui participe à la hausse du taux de couverture et à l'amélioration du ratio des réserves sur les mois d'importations qui est aujourd'hui de 3,3 mois.

Dans l'ensemble pour la Cémac, les banques ont dû rapatrier à ce jour près de 1376 milliards de francs CFA contre 635 milliards de francs CFA en 2018. Dans ce bond, les banques congolaises ne sont pas étrangères. En 2018, elles avaient rapatrié autour de 18 milliards de francs CFA contre 100 milliards de francs CFA à fin juin 2019. Voilà, la contribution des banques congolaises à cet effort de remontée des réserves de changes.

L.D.B : La rareté des devises dans les pays de la Cémac est-elle consécutive à la nouvelle réglementation des changes ?

M.D : La rareté des devises a été observée dans la plupart des pays de la Cémac. Je peux citer au moins trois causes : il y a le faible niveau des rapatriements. Parce que les opérateurs économiques effectuent les transferts en devises et non en franc CFA. Et, pendant longtemps, les devises que nous utilisons pour faire face à nos obligations exté-

rieures sont issues des rapatriements par les Etats et les opérateurs économiques via leurs banques. Il se trouve qu'avec l'ancienne réglementation, les réserves de change de la sous-région cumulaient à près de 8000 milliards de francs CFA. Donc, on peut dire qu'il n'y avait pas un suivi rigoureux au niveau de la réglementation des changes. Avec la crise économique, il y a eu une nouvelle réglementation des changes, donc un meilleur suivi des rapatriements. On pense que le faible niveau des rapatriements avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des changes est une des causes de la rareté des devises. On peut également citer la spéculation. Beaucoup d'opérateurs économiques, des privés, certaines banques même qui ont anticipé sur un ajustement monétaire de notre monnaie, avaient constitué des matelas de devises pour des besoins de spéculation. Ce retrait forcé des devises du marché a créé cette rareté. Bien au contraire, la réglementation des changes a permis en quelques mois depuis son entrée en vigueur de rapatrier beaucoup de devises. Celle-ci, avec toutes les mesures qui ont été prises, contribue beaucoup plus à améliorer la stabilité monétaire et la situation macroéconomique de nos pays. C'est une nouvelle réforme, au début les gens sont toujours réfractaires, il y a des résistances au changement. Mais, après plusieurs séances de vulgarisation, tout le monde commence à comprendre que cette réglementation est un instrument qui va permettre d'améliorer la situation macroéconomique, de ramener la croissance et faire en sorte que des devises soient disponibles. La situation est en train de s'améliorer et d'ici là, la rareté des devises va être un vieux souvenir.

Propos recueillis par Christian Brice Elion

BRAZZAVILLE

La municipalité veut lutter contre les dépotoirs sauvages

Le premier vice-maire a lancé, le 27 juillet au quartier 903 Matari-Djiri, l'opération « éradication des dépotoirs sauvages » à Brazzaville une semaine après l'installation officielle des cellules d'exécution communale.

L'initiative de la mairie de Brazzaville est parrainée par le groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret), une ONG internationale de développement, de droit français. A la faveur de ce lancement, le premier vice-maire a proposé aux Brazzavillois de ficeler les contrats de ramassages d'ordures avec les opérateurs de

pré-collectes de déchets des ordures ménagères dans la ville capitale.

« Il s'agit de modifier les sales habitudes des Brazzavillois afin de mettre un terme aux dépotoirs sauvages. Nous disons aux citoyens qu'à compter d'aujourd'hui plus jamais ça dans notre ville capitale. Les inciviques pris en flagrant délit paieront des amendes », a indiqué Guy Marius Okana.

A Brazzaville comme ailleurs dans les autres villes, la saleté est source de plusieurs maladies comme la fièvre typhoïde, le paludisme a déploré le premier vice-maire.

Il a également proposé aux chefs de quartier de poursuivre la sensibilisation des communautés.

La mairie de Brazzaville et l'ONG Gret ont mis en œuvre les cellules d'exécution communale qui ont pour rôle de faire le suivi des opérateurs de précollecte des déchets (OPC). Il assure l'interface entre la direction de l'environnement et de la propriété de la ville de Brazzaville et le projet filière privée et associative de précollecte des déchets ménagers (Filipa). Par contre, les opérateurs de précollecte des déchets ont pour mission d'assembler et d'acheminer les ordures vers

les sites appropriés.

En effet, au terme du mandat de cinq années (2014-2019), l'ONG Gret a préféré mettre en place dans tous les arrondissements de Brazzaville, ces cellules d'exécution communale (Cec) qui se composent de six membres chacune, notamment : deux venant des mairies d'arrondissements, deux chefs de quartiers, et deux opérateurs de précollecte de déchets ménagers (Opc). A Brazzaville le projet est mis en œuvre par le Gret et est entièrement financé par l'Agence française de développement (AFD), partenaire de la mairie de

Brazzaville dans le domaine de l'assainissement.

« L'installation des cellules d'exécution communale mettra fin aux décharges sauvages disséminées dans la ville. Opérateurs de précollecte de déchets ménagers, exécutez votre tâche avec amour et passion car elle aide l'humanité et doit être regardée avec valeur et dignité. Œuvrer pour l'hygiène publique participe à l'amélioration des conditions de vie et de santé de nos concitoyens », a indiqué Guy Marius Okana, premier vice-maire de Brazzaville.

Fortuné Ibara

PROJET LISUNGI

Les familles vulnérables sortent peu à peu de la précarité

Plusieurs bénéficiaires des allocations du projet Lisungi réalisent avec succès des micro-projets qui améliorent progressivement leurs conditions de vie. Dans les circonscriptions d'action sociale de l'arrière-pays, certains d'entre eux ont donné de la voix pour témoigner.

Le projet Lisungi dont l'objectif principal est de mettre fin à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté porte des fruits au sein des couches sociales défavorisées et vulnérables concernées auxquelles

six enfants vivant à Oyo, dans le département de la Cuvette. Dans le département des Plateaux, Edith Césarine Dinga mère de quatre enfants a abondé dans le même sens. Avec ses propres moyens, elle s'est

permettra d'améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, progressivement le pays réussira à réduire le taux de pauvreté. Selon les chiffres donnés il y a quelques mois par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, au niveau national il y a 46,5% de ménages pauvres. Au niveau des départements, le taux dépasse les 78%. Les poches de grande pauvreté existe même si la moyenne nationale varie entre 25 et 30%.

Gouvernement et parlement sur le projet Lisungi

Dans son discours sur l'état de la nation en décembre dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé que cette année le projet Lisungi entend soutenir huit mille projets générateurs de revenus. En mars de l'année en cours, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a indiqué, dans une conférence de presse tenue à Brazzaville, que les fonds alloués estimés à plus de deux milliards pour le financement n'attendaient plus que les porteurs de projets avec 9366 ménages déclarés éligibles représentant 46763 bénéficiaires des transferts monétaires.

Le 25 du mois en cours, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a été face aux députés membres de la Commission Economie et Finance pour les édifier sur le niveau d'exécution financière et l'impact du projet Lisungi. La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a fait le même travail au Sénat. Dans ces échanges avec les parlementaires, Antoinette Dinga Dzondo a plaidé pour la mobilisation des ressources afin de manifester la solidarité de la République envers les compatriotes pauvres et vulnérables.

Rominique Makaya

CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Cinq cent vingt-six candidats passent les épreuves écrites et pratiques au Congo

Les élèves en fin de cycle dans les centres de formations et d'apprentissages (CFA) ont entamé, le 29 juillet à Brazzaville, les épreuves du concours d'aptitude professionnelle (Cap) lancées par Jean Ngakosso, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

Sur les cinq cent vingt-six candidats comptés sur l'ensemble du territoire national, la ville de Brazzaville enregistre trois cent-dix-huit ; celle de Pointe-Noire en a cent trente-six, et Dolisie comptabilise soixante-douze.

Au terme d'une formation de deux années dans les différentes filières de métiers des centres de formation d'apprentissage (CFA), les candidats composeront durant cinq jours consécutifs. Et, le premier jour de l'examen est consacré aux épreuves d'anglais, français, mathématiques et de physique-chimie.

« Nous avons plusieurs spécialités de métier : froid, bâtiment ; les options de métiers de services et les métiers industriels comme la mécanique automobile, la menuiserie, l'électricité. Au niveau de la ville de Pointe-Noire comme à Dolisie, les candidats ont été formés dans les différents métiers ruraux et de service. Les admis au concours d'aptitude professionnelle sont donc les ouvriers qualifiés », a indiqué Joseph Moukila, directeur des examens et concours techniques et professionnels.

Classe ouvrière

Ce dernier intervient sous la responsabilité d'un chef de chantier ou d'un chef de production. Il est chargé de l'exécution de tâches manuelles dans un domaine spécialisé. Il peut travailler seul ou en équipe selon le secteur et le type de métier.

Le développement de l'industrialisation et de la mécanisation va continuellement modifier le statut des ouvriers. Tout au long de cette évolution cette nouvelle forme de travail va s'accompagner de l'émergence d'un mouvement ouvrier et de la conscience ouvrière, de sa montée en puissance à travers les syndicats, afin de faire reconnaître leurs droits. Sur les plans social et politique, l'accroissement du nombre des ouvriers soulève des débats, la question sociale, ainsi que des réflexions et prises de position concernant l'existence et le destin d'une nouvelle classe sociale et économique : la classe ouvrière.

« On ne peut pas développer un pays sans ouvrier qualifié. Ils vont résoudre les problèmes de maintenance industrielle et surtout ceux liés à leurs spécialités. Nous sommes rassurés que ces ouvriers sont prêts à accompagner l'industrialisation, les programmes et projets du pays y compris les métiers de l'agriculture », a conclu Joseph Moukila.

Fortuné Ibara



Un éleveur bénéficiaire du projet Lisungi/Photo projet Lisungi

ledit projet est dédié même si beaucoup reste à faire. Dans les circonscriptions d'action sociale de l'intérieur du pays, les conditions de vie de plusieurs bénéficiaires s'améliorent peu à peu grâce aux fonds qui leur sont alloués, soit 250 000FCFA par micro-projet éligible, pour réaliser des activités lucratives qu'ils réussissent à diversifier. Les témoignages recueillis sur le terrain concernant les activités réalisées grâce à ce projet en disent long. « En dehors du charbon, j'ai étendu mon commerce à la vente de manioc. Je suis désormais capable de soigner mes enfants, de les envoyer à l'école avec toutes les fournitures scolaires nécessaires. Les bénéfices que je réalise me permettront à court terme de changer la toiture de ma maison faite de paille pour améliorer davantage mes conditions de vie », a expliqué Emilie Okoundou, mère de

lancée dans le commerce. Au marché de Gamboma, elle vendait des vivres à terre faute de moyens pour disposer d'une table. Edith Césarine Dinga a fait faillite à cause des charges familiales trop pesantes. Grâce aux allocations du projet Lisungi, la commerçante a relancé ses activités qui lui permettent aujourd'hui de sortir progressivement de l'ornière. Par ailleurs, dans le district de Ngo Célestine Eko s'est lancée dans le commerce des produits alimentaires de première nécessité avant de commencer à cultiver un hectare de champs de manioc. Dominique Mayembo, dans la même localité, a réussi à relancer son élevage de moutons et de cabris. De quatre têtes, il est passé à trente-six. À dire vrai, la majorité des bénéficiaires du projet Lisungi ont compris que la bonne gestion des fonds alloués à travers la réalisation des activités génératrices de revenus leur

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Gilberte Mialoundama
Je souhaite m'appeler désormais Gilberte Bouesso-Bouanzambi. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

La famille Balonga Ndoudi informe les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère neveu et oncle, Jean-Claude Balonga Ndoudi, artiste, peintre, sculpteur sur bronze, le dimanche 21 juillet au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n° 14 avenue de la Fraternité, à Diata.

Réf : Transfo Mouéti.

L'inhumation est prévue pour le mardi 6 août, au cimetière de Ma Campagne.



M. Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur et grand-mère, Isabelle Issongo kiba, le 27 juillet 2019, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Niari, à Talangaï. Ref: arrêt de bus Jardin.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



CONGO TERMINAL

POINTE-NOIRE

2009 - 2019



DIX ANS DE DÉFIS PROFESSIONNELS

ACTE 2:

Les performances de Congo Terminal :

Réalisations et succès de la mise en concession du terminal à conteneurs

Depuis son démarrage en 2009, Congo Terminal a consacré plus de 360 millions d'Euros d'investissements essentiellement destinés à la reconstruction et l'extension des quais, l'aménagement des aires de stockage à conteneurs, ainsi qu'à l'acquisition d'équipements ultramodernes de manutention et d'outils informatiques de dernière génération. Grâce à l'ensemble de ces travaux de réhabilitation et de modernisation réalisés sur les dix premières années de la concession, le port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a pu accéder au rang des plates-formes de transit et de transbordement parmi les plus performantes de la côte ouest du continent africain. Avec l'amélioration et le renforcement continu de la compétitivité du terminal, le Port de Pointe-Noire est dorénavant devenu une des destinations privilégiées par les plus grands armateurs mondiaux, confirmant ainsi l'extraordinaire attractivité et notoriété acquises par port et la société Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports.

Deux ans à peine après la mise en concession, le PAPN accueillait pour la première fois le 29 Aout 2011, un navire de type Wafmax.

Il s'agissait du Maersk Chennai, un porte-conteneurs de 249 mètres de long sur 37 mètres de large, avec un tirant d'eau de 13,5 mètres. Depuis lors, la taille des navires escalant à Pointe Noire n'a jamais cessé d'augmenter tandis que le port est dorénavant en mesure de recevoir des navires dont la capacité de transport peut atteindre 16.000 conteneurs.

Le trafic conteneurisé du Port Autonome de Pointe-Noire connaît une croissance continue depuis 2009. Le terminal a ainsi et pour la première fois en 2018, dépassé le seuil des 70.000 conteneurs traités sur un mois et a une nouvelle fois battu ce précédent record en mai 2019 avec la manutention de plus de 82.000 conteneurs à la veille de célébrer le 10^{ème} Anniversaire du démarrage des opérations au terminal.

De 180.515 conteneurs en 2009 lors de la mise de concession, le PAPN a dépassé les 738.000 conteneurs manutentionnés en 2018 tandis que sur la même période, le délai moyen de mise à disposition des conteneurs aux importateurs était réduit de 4 semaines à moins 2 semaines aujourd'hui avec l'objectif d'atteindre un délai inférieur à 10 jours sur la prochaine décennie. Le temps moyen de séjour à quai des plus gros na-

vires est également passé de 3 jours à moins de 24 heures ; ce qui a permis de réduire les coûts opérationnels de 50% en éradiquant de surcroît les attentes sur rade des navires porte-conteneurs.

La qualité et l'importance des investissements réalisés et les progrès spectaculaires accomplis par Congo Terminal depuis 10 ans permettent aujourd'hui au Port de Pointe Noire de confirmer son rôle de porte océane de la sous-région et de principal hub d'Afrique centrale, au service des armateurs avec près de 75% l'activité du terminal qui est consacrée au transbordement.

L'amélioration de la desserte terrestre grâce aux synergies développées entre toutes les administrations et parties prenantes au travers de conventions sur le développement des corridors et du BLD dans le cadre de la facilitation du passage portuaire, grâce aussi aux nouvelles constructions et aux réhabilitations intervenues sur les réseaux routiers et ferroviaires qui ont pu s'appuyer sur la modernisation du port ont largement contribué à réduire les transit times à destination du Cabinda (moins de 24h) de la RDC (Kinshasa) à moins d'une semaine, favorisant ainsi la restauration de la vocation de pays de transit du Congo.

Création d'emplois et diverses qualifications

Congo Terminal qui emploie 870 salariés permanents et qui embauche très régulièrement un peu plus de 300 travailleurs journaliers auxquels s'ajoutent trois à quatre cents emplois induits à la sous-traitance est devenu en moins de 10 ans, l'un des plus gros contributeurs au marché de l'emploi sur la ville de Pointe Noire. De très nombreux jeunes congolais ont pu être formés à différents métiers de la manutention portuaire et des terminaux qui n'existaient jusqu'alors pas au Congo, dans des postes la plupart du temps très qualifiés comme ceux d'opérateurs de portiques de quais (STS) et de parcs (RTG), parmi lesquels on dénombre 9 femmes qui sont devenues les toutes premières opératrices du Congo et de l'Afrique Centrale.

La sécurité et de la sûreté des installations sont également au cœur des préoccupations Congo Terminal qui a obtenu quasi simultanément trois certifications sur la même année 2017. Tout d'abord la norme ISO 9001/2015 certifiant la qua-

lité du service pour les opérations de chargement et de déchargement des navires, le stockage et la livraison des conteneurs. L'obtention ensuite de la certification Pedestrian free yard (Un terminal sans piétons) avec un score de 99% et qui impose à l'ensemble des travailleurs et visiteurs du terminal d'évoluer et exercer leurs activités dans des zones strictement contrôlées et sécurisées afin d'éviter d'exposer inutilement les agents aux risques d'éventuels accidents. Et enfin le renouvellement du certificat de conformité de nos installations au code ISPS. (Code international pour la sécurité des navires et des installations portuaires) délivrée par le Ministère des transports et de la marine marchande.

Toutes ces certifications confirment et participent à démontrer à l'ensemble des usagers du terminal et du port, au premier rang desquels les armateurs, la permanence des garanties de sécurité qui sont offertes aux personnes, aux biens et aux navires lors de leur passage et durant les opérations au port de Pointe Noire ainsi que tous les efforts et l'attention qui sont consacrés par l'ensemble des équipes de Congo terminal à l'amélioration continue de sa qualité de services.

A propos de Bolloré Ports

Bolloré Ports est un opérateur portuaire mondial avec 21 concessions portuaires dans le monde, dont 16 sur le continent africain. Premier opérateur d'infrastructures portuaires en Afrique et acteur majeur du traitement portuaire spécialisé en France, Bolloré Ports poursuit ses développements et investissements dans les pays où il est déjà présent, ainsi qu'en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Son savoir-faire s'articule autour de trois grands domaines d'expertise: les concessions portuaires, la manutention de fret traditionnel et le rôle d'agent d'expédition. Chaque année, Bolloré Ports investit 300 millions d'euros en Afrique dans la construction et le développement des infrastructures portuaires qui lui sont confiées afin de répondre aux exigences de ses clients, qu'ils soient armateurs, importateurs ou exportateurs.

Contact Presse
Ghislain MAGINOT

Tél: 05.775.02.10

E-mail: ghislain.maginot@congo-terminal.com

www.congo-terminal.net

Une concession de :



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Les champions reçoivent leurs trophées

La Ligue de handball de Brazzaville a primé ses meilleurs élèves, le 28 juillet, au gymnase Etienne-Monga, lors de la clôture de la compétition.

Etoile du Congo a été sacrée championne de Brazzaville en seniors hommes. Abo sport a survolé la compétition en seniors dames. L'Etoile du Congo a pris la première place en juniors hommes pendant que l'Interclub brillait en juniors dames puis en cadet. La Direction générale de la sécurité présidentielle a été primée chez les cadettes. Satisfait du travail abattu durant la compétition, le président de la ligue départementale de handball, Benjamin Mankou, a d'ores et déjà projeté l'avenir tout en félicitant les équipes championnes. « Nous manquons de quoi dire en ce moment puisque nous avons accompli notre mission. Dans quelques jours, nous nous mettrons au travail pour préparer le prochain championnat. Je vous promets que la saison 2019-2020 sera plus

meilleure », a-t-il indiqué.

Classement définitif de toutes les catégories

Seniors hommes

Etoile du Congo
Petro Sport
Interclub1
AVR
A.A. Neto
Interclub2
Diabes-noirs
As Brazza

Seniors Dames

Abo sport
DGSP
Etoile du Congo
Cara
Interclub
Asel

Juniors hommes

Etoile du Congo
Jso
DGSP 1
A. A. Neto
Academie Hbc
Interclub
DGSP 2

Juniors Dames

Interclub
A. A. Neto



Etoile du Congo
Jso
Cara
DGSP
Patronage

Cadet
Interclub
DGSP
Asoc
Academie Hbc

Etoile du Congo champion en seniors homme

Jso
Cadette
DGSP
Jso

Rude Ngoma (stagiaire)

JOURNÉE EUNICE KENNEDY SPORT

Les déficients intellectuels congolais célèbrent l'évènement

Le Spécial olympique Congo a organisé, le 27 juillet, un tournoi sportif afin, non seulement de célébrer la journée qui met en valeur des handicapés, mais aussi de rassembler les athlètes vivant avec déficience intellectuelle et physique.

Deux disciplines, à savoir l'athlétisme (course et saut en longueur) et le football, ont été mises en exergue lors de la compétition ayant réuni environ cent cinquante athlètes. En athlétisme, les coureurs ont effectué 100m pour certains et 200m pour d'autres.

Lançant la compétition, Jacques Gambou, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Education physique, a demandé aux athlètes de tout mettre en œuvre afin de prouver au grand public de quoi ils sont capables, malgré leur état physique.

journee. « Cette manifestation rend hommage à Eunice Kennedy, fondatrice du Spécial olympique international. Ensemble, nous devons redonner de la joie à ces enfants, tout en facilitant leur intégration sociale. La pratique du sport peut améliorer leur état de santé. Nous mettrons en place dans les tout prochains jours une structure appelée « La communauté de famille », qui aura pour but de faire suivre toutes les activités que nous allons organiser ».

Notons que du 14 au 21 mars dernier, quatre Congolais ont participé, à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, à la quatorzième édition des Jeux olympiques des sportifs ayant une déficience intellectuelle. Ils ont marqué positivement la compétition, puisqu'ils ont remporté une médaille d'or, deux en argent puis une en bronze.

En rappel, Mme Eunice Kennedy est surtout connue aux Etats-Unis comme la fondatrice en 1968 du mouvement Special Olympics qui vient en aide par des activités sportives et de plein air aux handicapés mentaux. Cette grande dame a soutenu l'idée selon laquelle, par le sport, la personne ayant un handicap intellectuel peut intégrer la société, peut se rendre utile à sa société.

R.Ng. (stagiaire)

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 1^{re} journée, 2^e division

Expulsé lors de l'ultime journée du championnat 2019 (à la 71^e face à l'Union Berlin), Sylver Ganvoula était suspendu lors de la reprise. Et a manqué sur le front de l'attaque lors de la défaite de Bochum à Ratisbonne (0-2).

Allemagne, 1^{re} journée, 4^e division, groupe Ouest

Verl s'incline à domicile face à Wattenscheid (0-2) malgré l'entrée d'Exaucé Andzouana à la 75^e.

Belgique, 1^{re} division, 1^{re} journée

Le Cercle de Bruges s'incline domicile face au Standard de Liège (0-2). Jordi Mboula, remplaçant, est entré à la 67^e.

Senna Miangué, qui avait joué une demi-heure face à Nice en amical le 21 juillet, n'était pas dans le groupe des Rouches.

Sans Marvin Baudry, qui a repris l'entraînement collectif tardivement (retour de blessure), Zulte-Waregem chute sur ses terres face à Maline (0-2).

France, 2^e division, 1^{re} journée

Premier match officiel et premier but pour Bevic Moussiti Oko, titulaire lors de la réception de Lens. L'attaquant du Mans s'est offert une première action franche à la 25^e avant d'ouvrir le score à la 33^e (frappe croisée). Proche du doublé à la 79^e. Mais c'est finalement les Lensois qui l'emportent 2-1.

Roumanie, 1^{re} division, 3^e journée

Hugo Konongo est resté sur le banc lors du match nul de Sepsi chez le Gaz Mentan Medias (1-1). Sepsi compte 3 points.

Suisse, 2^e division, 2^e journée

Igor Nganga était titulaire au poste de latéral droit lors du carton de Lausanne sur Chiasso (2-0).

Roumanie, 3^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Juvhel Tsoumou est entré à la 85^e lors de la défaite d'Hermannstadt sur le terrain de Viitorul (2-3). Les locaux menaient alors 3-1.

Suède, 17^e journée, 2^e division

Vasteras arrache le nul 1-1 face à Dalkurd à la 90^e+9. Ravy Tsouka Dozi était titulaire et a joué toute la rencontre.

Camille Delourme



Une vue des athlètes.

En saut en longueur, les sportifs retenus ont multiplié des essais avant, question de permettre aux membres du jury de découvrir les meilleurs.

Le match de football, ayant opposé la sélection A, constituée des personnes vivant avec déficience intellectuelle, à l'équipe B, s'est soldé par la victoire de A (5-0).

« Je suis surpris et très honoré du travail abattu par le Spécial olympique congolais. Aux athlètes, je vous demande de continuer à fournir plus d'efforts pour le bien de notre société », a-t-il déclaré.

Dans son mot de circonstance, Simon Ibovi, président du Spécial olympique Congo, a expliqué le sens de cette

DROITS HUMAINS

Un plaidoyer en faveur des enfants dans la ville océane

La soirée organisée par l'Unicef sur le thème « Mobiliser le secteur privé pour les droits des enfants au Congo » s'est déroulée en présence d'Antoinette Dinga-Dzondo, Todd Haskell, Micaela Marques de Sousa et Yvonne Chaka Chaka respectivement ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, ambassadeur des États-Unis, représentante de l'Unicef au Congo et ambassadrice de bonne volonté de l'institution.

Au cours des retrouvailles, la ministre Antoinette Dinga-Dzondo a rappelé aux chefs d'entreprises que les entreprises sont la clé de voûte pour le développement d'un pays. Par voie de conséquence, a-t-elle poursuivi, celles-ci ont un rôle majeur à jouer dans le devenir des enfants dont les droits doivent être respectés et promus. Dans cette perspective et cela s'entend bien, au-delà de la question du travail des enfants dont chacun doit se préserver, les dimensions sociétales doivent être



Les responsables de l'Unicef avec les enfants Photo Adiac

au cœur de leurs actions. « Je souhaiterais donc que de tout temps et, à chaque fois que cela est possible, qu'au sein des entreprises, le génie humain et tech-

nologique préside à la construction d'un monde meilleur pour nos enfants, en investissant dans ce précieux capital humain. Ceci passe, entre autres,

par l'instauration des mesures de protection sociale au profit des travailleurs et leurs familles ; entendu que les enfants en seront toujours les bénéficiaires

collatéraux », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, Micaela Marques de Sousa a reconnu que le secteur privé au Congo joue un rôle majeur dans le développement de la nation en assumant sa responsabilité sociale envers les communautés. « Je saisis donc l'opportunité que m'offre cette tribune pour lancer un appel solennel à tous, en particulier au secteur privé, en vue de constituer autour du gouvernement un partenariat partagé, fort et soutenu pour bâtir réellement un environnement protecteur en faveur des enfants au Congo », a-t-elle indiqué. Notons que pendant son séjour dans la ville économique, Yvonne Chaka Chaka a échangé avec les autorités préfectorales et municipales avant de visiter le centre pour enfants Samu social et le Musée Cercle Africain situés dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba.

Séverin Ibara

DONATION

Les femmes vivant avec le VIH-sida reçoivent des vivres

Des aliments de première nécessité ont été remis à ces femmes par Inès Neffer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu, le 26 juillet, à l'esplanade de l'Hôtel de la préfecture.

Destiné à deux cent quarante-neuf femmes et enfants démunis vivant avec le VIH-sida, le don constitué, entre autres, de sacs de riz, cartons de sucre, de tomate concentrée, de sel, de lait et de bidons d'huile a été réceptionné par l'association Tayuwana qui réunit des femmes vivant avec le VIH (FVVIH). Cette action entre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale genre et particulièrement du Plan d'action pour l'amélioration de la protection des droits des FVVIH 2017-2021. Il s'agit également d'exécuter le programme de travail annuel signé avec le Pnud en 2009. « Dans ce cadre, le gouvernement a élaboré différents programmes qui ont pour assises les droits humains pour la riposte au VIH-sida », a indiqué Inès Neffer Bertille Ingani.

Au nombre de ces programmes pour lutter contre le VIH-sida figurent le Programme de restitution de la discrimination et de la stigmatisation, le service juridique relatif au VIH-sida,



Inès Neffer Bertille Ingani lors de la remise du don/ crédit photo Adiac

le suivi des lois, règlements et des politiques. Des activités en faveur des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ont été menées en 2018. Il s'agit notamment du séminaire de formation des agents et dirigeants des structures sanitaires et des membres des organisations de la société civile (OSC) sur la prise en charge des FVVIH au titre de la stigmatisation et de la discrimination; campagne de sensibilisation des parties prenantes aux dispositions légales de la PVVIH et sensibilisation à la loi 30-2011 du 3 juin 2011,

portant protection des PVVIH contre toutes les formes de violence.

Par ailleurs, Neffer Ingani a rappelé les recommandations formulées lors de ces activités. Celles-ci portent sur une offre de services adéquats, une équipe multidisciplinaire compétente et un appui financier pour une prise en charge globale, dynamique et efficace. Un accent particulier doit être mis pour susciter une prise de conscience sur les ravages considérables que causent la stigmatisation et la discrimi-

nation sur la vie des PVVIH, la disponibilité des ARV dans le pays, le soutien de l'action de la société civile impliquée dans la lutte contre le VIH et le sida par les pouvoirs publics et les partenaires techniques et financiers du pays.

Pour ce qui est de l'appui aux OSC chargées d'accompagner les FVVIH victimes de stigmatisation et de discrimination, le Réseau national de politique du Congo de Brazzaville et de l'association Azur développement de Pointe-Noire ont reçu la subvention d'un million. Inès

Neffert Bertille Ingani a insisté sur le fait que la prise en charge des femmes démunies vivant avec le VIH-sida soit effective à tous les niveaux. « Malgré les tensions de trésorerie actuelles, l'accompagnement alimentaire est nécessaire pour lutter contre le VIH-sida », a-t-elle indiqué invitant les bénéficiaires du don au contrôle de leur santé et à une alimentation saine et régulière. Quoique de nombreuses actions soient menées en matière de lutte contre le VIH-sida dans le pays, des efforts doivent être encore consentis, d'après le Dr Valentin Ketta Ongania, point focal VIH-sida Pointe-Noire. « Le VIH est l'une des causes de mortalité dans notre pays et sévit sous un mode généralisé. L'offre des soins s'est considérablement amélioré mais il reste encore beaucoup à faire », a-t-il souligné. Des efforts considérables doivent aussi être fournis en matière de protection des droits des PVVIH car, comme l'ont signalé les bénéficiaires du don dans leur mot de remerciement lu par Suzie Annick Makaya, présidente de l'association Tayuwana, les FVVIH sont toujours victimes « d'actes de discrimination et de stigmatisation, de rejet social dans leur milieu de vie et de violences sous toutes leurs formes dont elles restent sans voix ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PETITS MÉTIERS

Véronique Loembhet encourage les jeunes à la formation

La promotrice du Centre de formation en coupe-couture et coiffure de la sous-préfecture de Hinda a lancé cet appel au cours de la cérémonie de fin de formation 2018-2019 des jeunes filles mères déscolarisées et désœuvrées, organisée le 27 juillet au jardin public de la communauté urbaine.

La formation gratuite d'une durée de neuf mois a pour objectif de permettre à ces jeunes filles d'entreprendre et d'être autonomes. En créant le centre de formation en coupe-couture et coiffure, Véronique Loembhet a voulu apporter aussi sa contribution. Cette année, plus d'une vingtaine de filles ont participé à la formation. Une augmentation des effectifs a été enregistrée. Et les résultats ont satisfait la promotrice.

Au cours de la cérémonie, les apprenantes se sont livrées à un défilé de mode destiné à présenter leurs œuvres (tenues et coiffes), réalisées pour la circonstance. Une manière pour elles de prouver que la formation a été bien assimilée. Celles-ci ont reçu leurs bulletins de notes et les meilleures ont été congratulées. En coupe-couture, les

cinq meilleurs résultats ont été fournis par Tchicaya Souami, Tchicaya Nao Pipita, Mavoungou Nadie Sandrine, Loyi Landou et Maleka Florence. Du côté de la coiffure, c'est Nkouka Flore, Mavoungou Ruh, Loemba Ovelie, Anna Tati et Mbachi Tercia qui se sont distinguées.

Véronique Loembhet a tenu à féliciter les parents qui ont accepté d'inscrire leurs enfants à la formation et qui ont enfin compris l'importance du centre. Elle a aussi encouragé les jeunes à se former afin de sortir «des pratiques rétrogrades». La promotrice a appelé les parents qui hésitent encore à inscrire leurs enfants pour la prochaine session qui démarrera en octobre prochain. Félicitant la promotrice, Marie-Jeanne Steimbault, directrice départementale de l'Intégration de la femme du département du Kouilou a exhorté les apprenantes à mettre en pratique les connaissances acquises. Cette cérémonie est la deuxième du genre depuis l'ouverture du centre en 2016. Les générations ont déjà été formées mais le centre est actuellement confronté au problème de local. «Nous avons été sortis du local que nous occupions au siège de

la sous-préfecture. Nous avons dû installer le centre chez nous en attendant d'avoir un local adéquat», a expliqué Véronique Loembhet. Le souhait pour cette dernière est aussi de voir le local actuel être agrandi. Et les apprenantes étant des jeunes filles mères, l'idéal pour Véronique Loembhet serait que ledit local soit doté d'une salle destinée à la crèche.

Touché par ce cri du cœur, le directeur départemental des Transports terrestres présent à la cérémonie a promis faire un don d'une tonne de ciment. Notons que depuis son ouverture, le centre de formation en coupe-couture bénéficie du soutien de la société Terracom qui offre sept machines à coudre électrique pour la formation. Le don a été remis au cours de la cérémonie par son directeur général Ali Attié. Véronique Loembhet a remercié cette société, le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, la Chambre de commerce Pointe-Noire/Kouilou ainsi que les autorités de la sous-préfecture de Hinda pour leur appui.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MARCHÉ DE FOND TIÉ-TIÉ

Les vendeurs occupent la chaussée

Un autre marché s'est formé sur la chaussée qui longe le marché de fond Tié-Tié, empêchant la circulation des personnes et des véhicules.

Tous les jours, entre l'entrepôt de la Cimaf et l'arrêt de bus Bord-Bord sur l'avenue Marien-Ngouabi, la police déguerpit les occupants anarchiques de la chaussée. Mais ces commerçants à la sauvette reviennent toujours sur la voie goudronnée. «La chaussée n'est pas un endroit pour vendre, ces vendeurs ne respectent pas les limites imposées par le régisseur du marché encore moins les règles d'hygiène», disent les policiers. Sur l'avenue Marien-Ngouabi par exemple, des vendeurs de légumes, d'habits, de chaussures et autres articles ou aliments investissent les lieux dès les premières heures du matin rendant ainsi la circulation difficile. Pour regagner l'autre bout de la route, les clients sont souvent obligés de se faufiler entre les commerçants avec le risque de marcher sur leurs marchandises étalées à même le sol.

Cependant, il y a trois ans, l'administrateur-maire du 3^e arrondissement de Pointe-Noire, Ambroise Bayakissa, avait mis fin à cette situation en ordon-

nant la délocalisation du marché de fortune de Fond Tié-Tié pour le site du marché Kilomètres huit (KM8). Pour l'autorité municipale, ce marché présentait un danger permanent non seulement pour les vendeurs eux-mêmes mais également pour la population. «D'abord ces vendeurs n'étaient pas installés par les services de la mairie. Quoique nous ayons mis à leur disposition des bacs à ordures, ces derniers se permettaient de stocker les ordures le long des rails. La conséquence est qu'au moment de les brûler, les traverses en bois qui soutiennent les rails prenaient feu. Ce qui pouvait causer des dommages regrettables sur la voie ferrée. À cela, il faut ajouter la présence de la gare routière qui rétrécissait davantage la chaussée», a-t-il dit. Aussi, le maire de Tié-Tié avait fait savoir que certains vendeurs avaient pris l'habitude d'étaler leurs marchandises sur le trottoir. Ils jetaient celles qui étaient avariées dans les caniveaux. Et cela rendait cet endroit très insalubre. Malheureusement, ces vendeurs sont revenus sur cet endroit, obstruant complètement le passage des véhicules et des personnes, a-t-il signifié.

Hugues Prosper Mabonzo

ONSSU

Les équipes qualifiées aux jeux nationaux d'Ewo connues

Les lycées Pointe-Noire 2, Mpaka, Victor Augagneur, Poaty Bernard, Jean-Baptiste-Taty-Loutard, AHP, CTEM 15 Août, les CEG et écoles primaires 30 Mars, 28 juin 68, la Génèse, Notre-dame-de-Victoire, Charles-Mynngou et Betsallele, représenteront le département de Pointe-Noire aux jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (ONSSU) prévus pour août 2019 à Ewo, dans le département de la Cuvette ouest. Ces établissements scolaires ont arraché leur qualification lors des jeux départementaux organisés du 25 au 27 juillet sous la supervision du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou Ndinga.

Plus de quatre cent cinquante jeunes sportifs des établissements scolaires de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi se sont confrontés à travers cinq disciplines sportives, à savoir le football, le handball, le nzango, la gymnastique, l'athlétisme. Après trois jours de compétition, les meilleurs athlètes et équipes de différents établissements ont été distingués.

À la fin des jeux départementaux de l'ONSSU, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique a remis les trophées aux gagnants qu'il a exhortés à plus de travail afin de représenter valablement le département aux jeux nationaux. Joseph Biangou Ndinga a remercié le préfet de Pointe-Noire pour son soutien sans cesse aux activités sportives et les chefs d'établissement scolaires pour la mobilisation. «L'ONSSU reste et demeure le lieu de détection de nouveaux talents et un moment d'ap-

prentissage et de formation des jeunes», a-t-il indiqué.

De son côté, Jean-Claude Etoumba Koundou, secrétaire général du département de Pointe-Noire, a remercié le ministre des Sports et de l'Éducation physique pour avoir relancé ces jeux scolaires et universitaires quatre ans après et la commission d'organisation pour la réussite desdits jeux. «En regroupant les élèves autour du sport, cela leur permet de s'intégrer dans la vie associative. C'est d'ailleurs le lieu de formation des citoyens de demain», a-t-il dit. Il a, en effet, encouragé les équipes vaincues à redoubler d'effort pour les prochaines échéances et les équipes qualifiées de bien affûter leur armes afin de défendre avec ardeur, honneur et engagement les couleurs départementales en août à Ewo dans le département de la Cuvette ouest.

Notons qu'au football, la ville océane sera représentée aux jeux

nationaux par le lycée Pointe-Noire 2 en catégorie juniors. Chez les cadets par le Lycée de Mpaka et chez les minimes par l'école primaire Charles-Mynngou. Au handball, le département sera représenté par l'école privée Betsallele, au nzango école la Génèse. En gymnastique, Pandzou Babel Nord du CEG 30 Mars est qualifiée chez les cadettes alors que Mikoko Dorinna et Kiny Maïnga Yann représenteront le département respectivement en juniors dames et hommes.

Les meilleurs athlètes en athlétisme

60m benjamine : 1^{re} Ngampio Handy de l'école Notre-Dame-de-Mavie qui a réalisé un chrono de? 8"06, 2^e Makangana, 8"47 (la Génèse)
80m minime dames : 1^{er} Nsondé Jenifer avec 12" 78 (Notre dame de Mavie)
80m minimes hommes : 1^{er} Pita Jean, 10"06 (P.T.B.vague A)
80m cadet : Boukanga Kissengoi, 10"03, 2^e Bandou Ngouala, 10"67, (P.T.B. "A")
100m cadettes : Mouhondou Ange, 13"90, CEG 30 Mars 70
100m cadet : 1^{er} Ngoulou Ben, 12"54
1500m cadet : 1^{er} Bongo Mounana, 5'31"10, CEG 30 Mars
1500m



Jean Claude Etoumba Koundou posant avec les gagnants de Pointe-Noire/Adiac

juniors dames : 1^{re} Nguimbi Oumba, 5'07"43 (CETM 12 Août)
Juniors hommes : 1^{er} Koua Char-dan, 4'50"43,
Relais 4X60m benjamines : 35"80, la Génèse
Relais 4x80m minimes hommes : 42"75, Notre dame de victoire
Relais 4x100m juniors dames : 1er 1'02"70, CEG 30 Mars, 2^e CETM 12 Août, 1'05"14
Relais 4x100m juniors hommes : 1^{er} Lycée J.B.T.L, 44"40, Jean Baptiste-Taty-Loutard, 2^e Lycée technique Poaty Bernard et 3^e CEG 30 Mars 70 avec un chrono de 53"54

Saut en longueur

Benjamin : 1^{er} Ngampio Handy, 4,70m de notre Dame de victoire, Minimes dames : 1^{er}-Ibata Ma, 4,28m de notre dame de victoire

Minimes hommes : 1^{er} Makosso Evry, 5,12m
Cadettes : 1^{er} Bikouta Chen, 4,95m (Poaty Bernard)
Cadet : 1^{er} Ngoulou Ben, 5,08m du CEG 28 Juillet, 2^e Mouna Kaya, 5,80m du Lycée Poaty Bernard
Junior homme : 1^{er} Kaya, 7,00m du lycée PTS

Triple saut

Cadette : 1^{er} Itoua Mouanou, 7,40m du lycée Victor-Augagneur
Cadet : 1^{er} Enome Juste, 11,60m (LVA)
Juniors dames: 1^{re} Lipou Saïda, 8,65m(LTG)
Juniors hommes: Maketa Pangou, 11,80m, 2^e Bakoulas Précieux, 10,80m, les deux du lycée L.A.H.P

Charlem Léa Legnoki

JOURNÉE NATIONALE DU SPORT

La jeunesse a montré l'étendue de son talent

Le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique a tiré, au terme de la célébration, la conclusion selon laquelle, la formation doit être accompagnée des moyens financiers.

Dans son message, délivré la veille de la célébration de la journée nationale du sport, le ministre des Sports et de l'éducation physique a, entre autres, insisté sur la formation.

« Il est prioritaire et indispensable de former les sportifs sur tous les plans... Il est aussi essentiel de les former jeunes, en vue de disposer les mieux armés possibles », avait recommandé Hugues Ngouélondélé.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, étant empêché, Jacques Gambou, son directeur de cabinet, s'est chargé de faire la ronde des différents ateliers. Du volley-ball au Handball en passant par le rollers sport, le basketball, le karaté, l'escrime, la lutte, l'athlétisme, la gymnastique, le taekwondo et le football, le constat était le même. Chacune des fédérations a respecté à la lettre les instructions du ministre, en ne présentant que les jeunes dont le talent n'a pas manqué d'épater les obser-



Jacques Gambou devant l'atelier de karatéAdiac.

vateurs dans leurs différentes démonstrations.

« C'est un sentiment de joie et de plaisir et de tout ce qui peut rendre l'homme content. Tout simplement parce que j'ai vu dans toute la ronde qu'on a eu à effectuer, on a mis le paquet

sur la jeunesse. On a vu des jeunes dans les différentes fédérations depuis le volleyball. C'est ça qui me fait énormément plaisir. C'est aussi ce que pense le ministre qui, en arrivant au ministère, avait dit qu'il devrait mettre le paquet

sur les réformes et la formation », a commenté le directeur de cabinet.

Les bases de la formation étant posées, les formateurs qui s'emploient à relever le niveau technique de ces jeunes verront la

contribution de l'Etat d'un bon œil. Elle leur permettra, à coup sûr, de confirmer ce qu'on attend d'eux. Ces derniers ont réussi leur opération de séduction, au travers de quelques démonstrations de haute facture.

« Ce que je viens de voir, c'est un échantillon promettant. L'essentiel qu'on mette des moyens financiers pour poursuivre cette formation, car pour former, il faut de l'argent. On va voir avec les modestes moyens de l'Etat actuels », a lancé le directeur de cabinet, avant de reconnaître que l'Etat seul ne peut faire face à tous les besoins des fédérations.

L'apport des sponsors soulagera tant soit peu l'Etat face à ce défi qui se présente à lui. « Nous avons plus de vingt-sept fédérations. D'autres sont en formation. L'Etat seul ne peut pas avoir les moyens de former tout ce monde-là. Vous avez des fédérations qui sont dans le sport collectif comme individuel qui n'ont pas de sponsors. Le sponsor actuel il n'y a que l'Etat. Toutes les fédérations du Congo pour leurs sorties internationales sont à la charge de l'Etat. A un certain moment l'Etat ne peut pas avoir ces moyens », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

TOURNOI CHARDEN FARELL

Zig zag stars gagne la première édition

La formation a remporté la compétition de nzango en battant, en finale, Guichets fermés sur un score de quatorze pieds à . Les Elites de Brazzaville ont complété le podium grâce à leur victoire devant l'autre équipe de Zig zag.

La Ligue du sport de travail puis celles de nzango et la pétanque de Brazzaville ont célébré de façon particulière la journée nationale du sport. Les trois ont décidé de se mettre ensemble pour gagner la bataille de la vulgarisation de ces deux disciplines à travers la première édition du tournoi Charden Farell. Le tournoi de Nzango a mis aux prises vingt équipes réparties dans quatre poules de cinq. La Ligue de nzango de Brazzaville est la plus grande gagnante de ces matches qui ont duré deux fois dix minutes.

« La Ligue de Brazzaville c'est la machine de nzango. Les quatre équipes qui sont arrivées en demi-finales, c'est le fruit du travail », a indiqué Arnel Mbio, président de la Ligue de nzango de Brazzaville, visiblement satisfait de l'initiative de la Ligue du sport de travail avec qui elles ont le

Nzango en partage.

Rodrigue Dinga Mbomi, l'initiateur de ce projet, s'est réjoui de la mobilisation qu'il y a eu autour de cette première édition. Cela lui a donné les idées quant à la possibilité d'intégrer d'autres disciplines comme la marche à la prochaine édition. « On avait une mobilisation intéressante. Pour une bonne ambiance, ce qui était intéressant c'est que les gens se mettent ensemble. On voit rarement la pétanque se mettre avec le nzango pour une compétition. Nous devons collaborer avec les ligues sœurs puisque nous n'avons pas la technicité quand il s'agit d'organiser les compétitions de la pétanque ou du nzango. La prochaine fois nous envisageons d'ajouter une ou deux disciplines supplémentaires à l'occasion de cette journée nationale. On peut par exemple avoir la marche... », a souhaité le président de la Ligue du sport de travail.

La seule fausse note dans cette édition est que la pétanque n'a pas pu sélectionner son vainqueur chez les hommes. La fi-



La photo de famille des vainqueurs avec les organisateursAdiac.

nale qui devrait opposer ABC et Aidec et le match pour la troisième place opposant Upp à Mucodec n'ont pas eu lieu. Les équipes ont été frappées par le règlement qui interdit de jouer après 18 heures. Conséquence, les deux finalistes ont reçu le même montant. Celles qui devraient disputer la petite finale ont été aussi obligées de partager à part égale l'enveloppe mise à leur disposition. Chez les dames, Edith Dzouendou a

occupé la première place devant Judith Banzouzi. Au-delà des récompensés, la Ligue de pétanque peut s'estimer heureuse pour avoir gagné le pari de la visibilité au terme de la compétition qui a réuni quatorze équipes de douze joueurs chacune.

« La pétanque a besoin d'une visibilité à l'échelle nationale. Or s'il n'y a pas de moyens on ne peut pas faire la visibilité. Nous manquons des moyens mais

dès que ces opportunités se présentent nous les saisissons. Brasco a une équipe de nzango, à l'occasion de cette activité sportive elle a découvert la pétanque et cela peut lui donner des idées pour créer une équipe de cette discipline. Cette mission était de faire découvrir notre sport », a souligné le président de la Ligue départementale de pétanque de Brazzaville, Jerry Pingana.

J.G.E.